

CÉCILE BECCHIA, MARION CHAIGNE-LEGOUY
ET LAËTITIA TABARD (DIR.)

AMBEDEUS

Une forme de la relation à l'autre
au Moyen Âge





AMBEDEUS

Une forme de la relation à l'autre au Moyen Âge

Both, beide, ambos, ambedue : nombre de langues ont encore un mot pour dire le couple comme unité formée par deux entités. Si notre langue a aujourd'hui perdu cette catégorie du « duel » que possédait l'ancien français (*ambedeus*), les couples topiques (le seigneur et son vassal, le chevalier et sa dame, l'homme et son saint patron, le maître et son élève) structurent toujours notre imaginaire du Moyen Âge. Y aurait-il une importance spécifique à former un couple, et plus généralement à être deux, durant l'époque médiévale ?

De la cellule de base qu'est le couple marital, on imagine volontiers qu'elle donne son fondement à la famille, doit refléter l'ordre du groupe et ainsi assurer la stabilité de l'édifice social et politique. Mais là n'est pas la seule image qui se dégage des écrits médiévaux ni de la réalité des pratiques, qui s'écartent bien souvent des normes définissant et encadrant les rapports entre deux individus. Pour repenser la relation duelle, les contributions réunies dans ce volume étudient le couple au sens large, dans la continuité qui lie la relation conjugale à la relation sociale, en tant qu'il engage les catégories de la pensée médiévale.

Dans la littérature, la philosophie, l'art ou l'histoire du Moyen Âge, les duos peuvent ouvrir un espace de liberté où s'insinuent bien souvent la transgression et le désordre, mais où opère également la logique supérieure de l'amour divin : le lien personnel qui se tisse entre deux êtres n'ouvrirait-il pas sur un processus de construction identitaire et sur une réinvention des règles sociales ?

Illustration : Bernger Von Horheim et sa bien-aimée, fol. 178r du Codex Manesse, ca 1300-1310, bibliothèque de l'Université de Heidelberg (Cod. Pal. Germ. 848) © Bridgeman Images/Tarker

ISBN 979-10-231-0535-3



9 791023 105353

SODIS
F388292

23 €

AMBEDEUS



CULTURES ET CIVILISATIONS MÉDIÉVALES
Collection dirigée par Dominique Boutet,
Jacques Verger & Fabienne Joubert

Dernières parutions

- La Dérision au Moyen Âge.*
De la pratique sociale au rituel politique
É. Crouzet-Pavan & J. Verger (dir.)
- Moult obscures paroles.*
Études sur la prophétie médiévale
Richard Trachsler (dir.)
- De l'écrin au cerceuil.*
Essais sur les contenants au Moyen Âge
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)
- Un espace colonial et ses avatars.*
Angleterre, France, Irlande (v^e-xv^e siècle)
F. Bourgne, L. Carruthers, A. Sancery (dir.)
- Eustache Deschamps, témoin et modèle.*
Littérature et société politique
(xiv^e-xvi^e siècle)
M. Lacassagne & T. Lassabatère (dir.)
- Fulbert de Chartres*
précurseur de l'Europe médiévale ?
Michel Rouche (dir.)
- Le Bréviaire d'Alaric.*
Aux origines du Code civil
B. Dumézil & M. Rouche (dir.)
- Rêves de pierre et de bois.*
Imaginer la construction au Moyen Âge
C. Dauphant & V. Obry (dir.)
- La Pierre dans le monde médiéval*
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)
- Les Nobles et la ville*
dans l'espace francophone (xii^e-xv^e siècle)
Thierry Dutour (dir.)
- L'Arbre au Moyen Âge*
Valérie Fasseur, Danièle James-Raoul
& Jean-René Valette (dir.)
- De servus à slavus.*
La fin de l'esclavage antique
Didier Bondué
- Cacher, se cacher au Moyen Âge*
Martine Pagan & Claude Thomasset (dir.)
- L'Islam au carrefour*
des civilisations médiévales
Dominique Barthélemy & Michel Sot (dir.)
- Le Texte médiéval*
De la variante à la recreation
C. Le Cornec-Rochelois, A. Rochebouet,
A. Salamon (dir.)
- Hommes, cultures et sociétés à la fin du*
Moyen Âge. Liber discipulorum en l'honneur
de Philippe Contamine
Patrick Gilli et Jacques Pavioit (dir.)
- Les Usages de la servitude.*
Seigneurs et paysans dans le royaume
de Bourgogne (v^e-xv^e siècle)
Nicolas Carrier
- Rerum gestarum scriptor.*
Histoire et historiographie au Moyen Âge.
Mélanges Michel Sot
Magali Coumert, Marie-Céline Isaïa,
Klaus Krönet et Sumi Shimahara (dir.)
- L'Enluminure et le sacré.*
Irlande, Grande-Bretagne, v^e-viii^e siècles
Dominique Barbet-Massin
Préface de Michel Rouche
- Wenceslas de Bohême.*
Un prince au carrefour de l'Europe
Jana Fantysová-Matějková
- Intus et Foris.*
Une catégorie de la pensée médiévale ?
Manuel Guay, Marie-Pascale Halary et
Patrick Moran (dir.)
- Prédication et propagande*
au temps d'Édouard III Plantagenêt
Catherine Royer-Hemet
Préface de Leo Carruthers
- Épistolaire politique I.*
Gouverner par les lettres
Bruno Dumézil & Laurent Vissière (dir.)
- Savoirs et fiction au Moyen Âge et à la*
Renaissance
Dominique Boutet & Joëlle Ducos (dir.)
- Lire en extraits. Lecture et production des*
textes, de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge
Sébastien Morlet (dir.)
- Imja et Name. Aux sources de l'anthroponymie*
germanique, anglo-saxonne et slave
Olga Khallieva Boiché
- Épistolaire politique II.*
Authentiques et autographes
Bruno Dumézil & Laurent Vissière (dir.)

Cécile Becchia, Marion Chaigne-Legouy
et Laëtitia Tabard (dir.)

Ambedeus

Une forme de la relation à l'autre
au Moyen Âge



Ouvrage publié avec le soutien de l'EA 4349 « Étude et éditions de textes médiévaux »
et de l'UMR 8596 « Centre Roland Mousnier. Histoire et Civilisation »
de l'université Paris Sorbonne.

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2016
© Sorbonne Université Presses, 2020
ISBN DE LA VERSION PAPIER : 979-10-231-0535-3

PDF GLOBAL : 979-10-231-1098-2
ISBN DES ARTICLES SÉPARÉS :
I Vandamme, 979-10-231-1099-9
I Chalumeau, 979-10-231-1100-2
I Deschelle, 979-10-231-1101-9
I Cheynet, 979-10-231-1102-6
II Levron, 979-10-231-1103-3
II Coumert, 979-10-231-1104-0
II Chamboduc de Saint Pulgent, 979-10-231-1105-7
II Serra, 979-10-231-1106-4
II Coquelin, 979-10-231-1107-1
III Rabier, 979-10-231-1108-8
III Certin, 979-10-231-1109-5
III Rouxpetel, 979-10-231-1110-1
III Quartier, 979-10-231-1111-8

Mise en page ATELIER CHRISTIAN MILLET
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN
Adaptation numérique 3d2s/Emmanuel Dubois (Issigeac)

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

AVANT-PROPOS

Jean-Marie Moeglin

À travers la figure du couple, sa construction et sa déconstruction, c'est la relation à l'autre sous sa forme primordiale qui est mise en jeu. C'est ce qui explique son omniprésence dans les réalités comme dans l'imaginaire médiéval.

Les exposés qui vont suivre constituent une série de subtiles et éclairantes variations sur la « vie en couple au Moyen Âge », sa diversité, ses modèles et ses normes, ses éclats et ses crises, sa constitution, sa dissolution et sa reconfiguration, aussi bien telle qu'elle est rêvée dans la littérature courtoise que telle qu'elle agit dans l'épaisseur du social.

Construire un couple, c'est poser que l'autre existe à côté de soi mais qu'il est possible de former une communauté avec lui dans laquelle l'altérité viendra se dissoudre pour laisser place à une nouvelle unité. La figure du couple est la forme élémentaire à travers laquelle se construit le lien social.

Cela conduit à s'interroger sur l'établissement au Moyen Âge d'une figure de l'autre comme catégorie de perception, permettant de faire le partage de l'identité et de la différence ; de la différence radicale, irréductible à la réduction à l'unité, à celle qui peut se prêter à l'alchimie constructive de la constitution d'un couple.

Les Annales de Gênes rédigées au XII^e siècle rapportent un dialogue entre chrétiens et musulmans lors du siège de la ville de Césarée en 1101 par les Génois : les seconds reprochent aux chrétiens de prôner le massacre des musulmans ; en effet la loi des chrétiens prescrit de ne pas tuer ceux qui sont faits à l'image de Dieu ; or les musulmans sont eux aussi en tant qu'hommes à l'image de Dieu (« *et nos formam Dei vestri habemus*¹ »). Donc les chrétiens ne devraient pas avoir le droit de tuer les musulmans.

La réponse donnée à ce syllogisme par le patriarche Daimbert de Pise est sans appel : « il faut tuer par vengeance celui qui combat contre la loi de Dieu

1 *Annales Januenses*, éd. Luigi Tommaso Belgrano, dans *Annali genovesi di Caffaro e de'suoi continuatori dal 1174 al 1224*, éd. Luigi Tommaso Belgrano et Cesare Imperiale Belgrano, Roma, Istituto storico italiano per il medio evo, t. I, 1890, p. 9-10.

et s'efforce de la détruire ; s'il est tué, ce n'est pas contraire à la loi de Dieu² ». On peut sans doute retrouver dans cette réponse l'écho d'une compréhension vulgaire de la *Cité de Dieu* de saint Augustin : depuis l'apparition sur terre de Caïn et Abel, deux espèces d'hommes se partagent le monde, ceux qui cherchent le bien, et ceux qui cherchent le mal, ceux qui sont prédestinés à la béatitude céleste et ceux qui sont prédestinés à l'enfer, ceux pour lesquels les véritables fins sont hors de ce monde, et ceux qui n'ont pas d'autres préoccupations que temporelles. La Cité de Dieu et la Cité terrestre sont deux sociétés mystiques que sépare en principe une ligne de partage indifférente aux frontières entre les peuples et les nations. Les musulmans ont déserté la cité de saint Pierre ; leur meurtre est légitime.

8 L'« autre » irréductible est celui qui est entré en rébellion contre la loi de Dieu. À l'intérieur de la Chrétienté universelle en revanche, les différences existent ; *mores et lingua* séparent les peuples écrivait Isidore de Séville, puisant sa formule dans l'apport de l'ethnologie antique ; elle sera souvent reprise au Moyen Âge. Mais ces différences ne doivent pas empêcher la création du lien social à travers l'établissement de couples de natures variées.

Le monde musulman est en revanche l'adversaire irréductible du chrétien. Avec cet Autre radical, aucun couple ne peut être construit. Comme l'écrit Pierre le Vénéral dans son *Tractatus adversus nefandam haerese[m] sive sectam Sarracenorum* : « les hommes contre lesquels tu veux argumenter sont des étrangers, des barbares, non seulement par les mœurs mais aussi par la langue ; ils reconnaissent qu'il n'existe rien de commun entre eux et les Latins³ », aussi longtemps en tout cas qu'ils n'ont pas accepté de se convertir. Et parmi les musulmans, le peuple des Turcs apparaît comme la matérialisation parfaite de cette altérité radicale. Il devient sous la plume des récits de croisade une sorte de double diabolique du monde chrétien : Mahomet est une réplique du Christ ; le Calife est l'équivalent oriental du pape (« ils ont en effet un pape comme le nôtre » écrit Guibert de Nogent⁴) ; les Turcs et les Francs, au demeurant l'un et l'autre descendant des Troyens, occupent une place symétrique à la tête des nations d'Orient et d'Occident et ils sont venus s'affronter pour et autour du centre du monde qu'est Jérusalem.

2 « *Interficiendus ille quidem per vindictam est, qui legi Dei contrarius est et legem suam destruere pugnat ; si interfectus est, legi Dei contrarium non est* » (*ibid.*).

3 « *Nam homines contra quos agere disponis, alieni sunt, barbari sunt, non solum moribus, sed et lingua ipsa, nil sibi Latinisque commune fatentur esse* » (Jacques-Paul Migne, *Patrologia latina*, Paris, Migne, t. 189, 1854, col. 671).

4 « *Habent enim et papam suum, ad instar nostri* » (*Recueil des historiens des croisades. Historiens occidentaux*, publié sous la direction de l'Académie des inscriptions et des belles-lettres, Paris, Imprimerie nationale, t. IV, 1879, p. 189).

Les Grecs en revanche, en tant que chrétiens, ne devraient pas se ranger du côté de l'altérité radicale. Ils devraient être en deçà de la ligne de partage qui sépare la Cité de Dieu de la Cité de Satan. Pierre le Vénérable écrit : « bien que l'éloignement des terres et la division des langues nous empêchent de nous voir et de nous comprendre, néanmoins le fait que nous ayons en commun un même Seigneur, une même foi, un même baptême, une même charité, devrait conjindre ce qui est divisé et unir les affects⁵ ». Mais c'est une apparence trompeuse ; en réalité, comme le fait dire Eudes de Deuil à l'évêque de Langres au cours de la seconde croisade : Constantinople « n'a du christianisme que le nom et pas la réalité⁶ ». Dès la première croisade, les chroniqueurs accusent les Grecs de se réjouir des succès des Occidentaux, de comploter leur perte et de chercher à s'allier avec les musulmans contre les croisés. Les accusations ne feront que s'amplifier lors de la deuxième et de la troisième croisade. La prise de Constantinople en 1204 n'est que la réalisation d'une chute annoncée.

Le portrait des Grecs sous la plume des chroniqueurs francs est en fait une sorte de portrait inversé de ce que les Francs veulent être, un double maléfique : au courage franc répond la lâcheté grecque ; à la virilité franque, la féminité grecque, au sens de l'honneur franc, la perfidie grecque ; à l'humilité chrétienne des Francs la superbe grecque. Cet « Autre » qui se dissimule sous les apparences du même ne mérite plus d'exister.

Après 1453, ce double maléfique, abandonné à son sort par l'Occident, a disparu. Il ne semble plus rester face à l'Europe chrétienne que celui qui est ouvertement l'Autre, l'Ennemi, le Turc musulman.

En 1501, le roi de France Louis XII et l'empereur Maximilien d'Autriche décident de conclure la paix par le biais d'un mariage entre le petit-fils de Maximilien né le 24 février 1500, Charles futur Charles Quint, et la fille aînée de Louis XII née le 14 octobre 1499, Claude. La mère de Claude, Anne de Bretagne, organise un banquet agrémenté d'un bal masqué. Ce bal devait faire comprendre la véritable portée du mariage projeté. Le chroniqueur bourguignon Jean Molinet raconte que l'on fit danser des couples habillés l'un à la française, l'autre à l'allemande, le troisième à l'espagnole, le dernier enfin à l'italienne. Entra alors un personnage seul, de haute stature et à la mine farouche, habillé d'une façon inhabituellement riche et étrange ; il se chercha avec violence une

5 « *Quamvis et terrarum remotio et linguarum divisio, nobis invicem et vultus invadeant et verba subducunt, tamen unus dominus, una fides, unum baptismum, una caritas et divisa conjungere et affectus unire [debent]* » (Petrus Venerabilis, *Epistolae*, dans *The Letters of Peter the Venerable*, éd. Giles Constable, Cambridge, Mass./London, Harvard University Press, t. I, 1967, Lettre 76, p. 210).

6 « *Rem christianitatis non habet sed nomen* » (Eudes de Deuil, *De via Sancti Sepulchri a Ludovico Francorum rege inita*, dans *Eudes de Deuil. La Croisade de Louis VII roi de France*, éd. Henri Waquet, Paris, P. Geuthner, 1949, p. 47).

dame ou une demoiselle pour danser mais fut partout repoussé; de fureur, il lança par terre le sceptre qu'il tenait à la main qui se brisa en morceaux; il se retira alors, mortellement humilié. Il s'agissait bien évidemment d'une allégorie du Grand Turc tandis que les couples de danseurs représentaient l'harmonie et l'union des puissances européennes chrétiennes que ce mariage allait permettre d'établir⁷.

Si donc avec l'Autre qu'est le musulman, aucune construction de couple n'est possible, dans le monde chrétien, le couple devait être le ciment du lien social et politique. Il est temps d'en retrouver les heurs et malheurs dans l'Occident médiéval.

7 Cité par Dieter Mertens, « Europäische Friede und Türkenkrieg im Spätmittelalter », dans Heinz Duchhardt (dir.), *Zwischenstaatliche Friedenswahrung in Mittelalter und Früher Neuzeit*, Köln/Wien, Böhlau, 1991, p. 45-90.

INTRODUCTION

Cécile Becchia, Marion Chaigne-Legouy et Laëtitia Tabard

Both, beide, ambos, ambedue : nombre de langues européennes ont encore un mot pour dire le couple comme unité formée par deux entités, grâce à cette catégorie du « duel » que notre langue a perdue, mais dont l'ancien français conserve la trace. La relation à l'autre se conçoit alors au sein d'un tout, où les individus se trouvent être deux et se pensent ensemble, ce qu'exprime le mot *ambedeus*. Aujourd'hui encore, les couples topiques (le seigneur et son vassal, le chevalier et sa dame, l'homme et son saint patron, le maître et son élève) structurent notre imaginaire du Moyen Âge. Que signifie donc le lien entre deux personnes durant cette période ? Qu'engage, par-delà les catégories linguistiques, cette conception du couple et de l'autre, que l'on pense aux liens sociaux, aux institutions, aux normes qui régulent les rapports entre deux individus ou aux formes de représentation des relations binaires ? Telles sont les interrogations qui ont donné forme au présent volume.

La question du couple et du rapport à l'autre est en elle-même très large : débordant du seul modèle du couple conjugal, elle englobe au travers des liens duaux des cas particuliers et des modalités plurielles. À la faveur des études réunies ici, c'est la manière dont se pense la relation entre deux individus, dans toute sa mouvance, que nous avons cherché à éclairer, à travers une réflexion portant sur les dynamiques des différentes formes médiévales de partenariat. La notion de couple est tout aussi glissante que fondamentale, en premier lieu par sa valeur heuristique. Rapprocher des éléments analogues, pour les confronter, les faire dialoguer et les distinguer, est un geste critique. Jean Rousset en trouve la formule dans l'œuvre d'Albert Thibaudet, qui analyse l'histoire littéraire comme dialogue entre des auteurs qui vont par deux : « j'ai le sentiment d'habiter une littérature qui vit sous la loi du couple », « le couple est l'unité féconde, dynamique¹ ». L'image s'impose également lorsqu'il s'agit d'analyser le système des personnages d'un récit, où l'on perçoit des rapports de dualité,

1 Jean Rousset, *Passages, échanges et transpositions*, Paris, José Corti, 1990, p. 13.

que le discours critique construit peut-être autant qu'il les révèle². La notion de couple met en jeu les catégories par lesquelles se pensent les interactions entre les individus, qu'ils soient historiques ou fictionnels. Cela suppose, avant tout, de réfléchir sur les figures de dualité que le Moyen Âge a élaborées et qu'il a parfois théorisées, s'efforçant de les encadrer par des institutions ou des discours qui en délimitent les contours. Il semble crucial de s'interroger sur ce qui fonde les rapprochements établis, et sur la construction de la conception médiévale des relations duelles.

12 L'époque semble avoir été fascinée par l'image de la dualité. Nombre d'œuvres narratives se structurent autour d'un duo héroïque, dont on trouve trace dans les titres : *Ami et Amile*, *Valentin et Ourson*, *Le Roman de Claris et Laris*, *Floire et Blanchefleur*, *Erec et Enide*, pour n'en citer que quelques-uns. On a parfois voulu lire dans la récurrence de ces associations et oppositions la marque d'un manichéisme imprégnant les productions culturelles médiévales. L'idée d'un Moyen Âge où prédominerait une vision binaire du monde se heurte cependant à l'esthétique subtile de la fin de la période, dont Jacqueline Cerquiglini-Toulet a montré le goût pour les états d'ambiguïté et d'entre-deux³. Dans le roman, les personnages construits en miroir, mais saisis dans leurs ambivalences, auraient également tendance à remettre en question les oppositions trop tranchées : Dominique Boutet l'a montré à propos du roi et du tyran⁴. Le face-à-face entre deux êtres n'est donc pas nécessairement à comprendre comme une structure figée exprimant une partition nette des valeurs.

Cette complexité des rapports se retrouve aussi dans l'approche historique. Après avoir privilégié l'étude de la codification et de l'institutionnalisation de la relation duelle, les historiens se sont penchés sur la relation effective qui se négocie entre deux individus, et donc sur la réalité du couple. Du point de vue historiographique, il faut rappeler qu'en délaissant les rigidités structuralistes, le paysage bibliographique a changé et a fait une place fondamentale aux études

2 Rita Lejeune, « La naissance du couple littéraire "Guillaume d'Orange et Rainouard au Tinel" », *Marche romane*, n° 20/1, 1970, p. 39-60 ; Marie-Thérèse Lorcin, « Le couple privilégié mère-enfant dans les *Miracles de Notre-Dame de Chartres* », *Médiévales*, n° 19, 1990, p. 71-75 ; Corinne Füg-Pierreville, « Le couple et le double dans les romans de Gautier d'Arras », dans Marie-Madeleine Castellani et Jean-Pierre Martin (dir.), *Arras au Moyen Âge, histoire et littérature*, Arras, Artois Presses Université, 1994, p. 121-133 ; Francis Dubost, « L'enchanteur et son double, Mabon et Evrain : thématique de la dualité dans *Le Bel Inconnu* », *Senefiance*, n° 42, « Magie et illusion au Moyen Âge », 1999, p. 125-141 ; Francine Mora, « Protheselaüs et Médée, un couple guérisseur ? », *Cahiers de recherches médiévales*, n° 13, 2006, p. 271-286.

3 Jacqueline Cerquiglini-Toulet, « Penser la littérature médiévale : par-delà le binarisme », *French Studies: A Quarterly Review*, n° 64/1, 2010, p. 1-12.

4 Dominique Boutet, « Le tyran et le mauvais roi dans la littérature française des XII^e et XIII^e siècles », dans Danielle Buschinger (dir.), *Pouvoir, liens de parenté et structures épiques*, Actes du deuxième colloque international du REARE (Réseau Eur-Africain de Recherche sur les Epopées), Amiens, Presses du Centre d'études médiévales, 2003, p. 11-19.

de cas, soulignant qu'une relation entre deux individus s'actualise et qu'elle reste dépendante d'un contexte précis⁵. L'analyse profite ici de l'apport des sciences sociales, notamment de la sociologie interactionniste⁶. Ainsi que le rappellent Sylvie Joye et Emmanuelle Santinelli-Foltz dans le numéro que la revue *Médiévales* a récemment consacré au *Couple dans le monde franc*, la notion de couple « n'est que très partiellement institutionnelle et la répartition des rôles, les relations et la constitution du couple ne se réduisent pas aux lois du mariage, pour ne citer que cet aspect⁷ ». Se pencher sur la relation duale ainsi conçue implique de recourir à l'analyse de cas particuliers, sans pour autant perdre de vue que chacune des formes que prennent les relations entre individus peut engager le sens du lien social et du rapport à l'autre.

Cela est d'autant plus net que la question du couple a gagné une actualité et une densité nouvelles dans les dernières années, en raison des débats politiques houleux sur la famille et le mariage. Ceux-ci ont montré que la définition du couple au sens restreint, comme alliance entre deux êtres que la société reconnaît comme une unité, ne renvoie pas uniquement à des choix individuels mais porte une représentation de la famille et du lien social dans son ensemble. De la cellule de base qu'est le couple médiéval, où l'homme et la femme sont censés former une seule chair, on imagine d'autant plus volontiers qu'elle assure la stabilité de l'édifice social et politique, qu'elle donne son fondement à la famille et reflète ainsi l'ordre du groupe. C'est ainsi qu'il a été théorisé par les diverses autorités carolingiennes « comme atome essentiel de la société et le modèle des bonnes relations entre individus dans tous les domaines⁸ ». Examiner la question de la conjugalité exige toutefois ne pas se référer uniquement aux constructions idéologiques, mais de tenter d'appréhender la réalité des relations entre hommes et femmes⁹, renvoyant à la complexité et à la variété des rapports individuels en tant qu'ils peuvent être donnés en modèles et en miroirs à une société, afin de comprendre plus largement comment le Moyen Âge perçoit et vit les relations interpersonnelles.

5 Voir Agnès Fine, Christiane Klapisch-Zuber et Didier Lett (dir.), *Clio. Histoires, femmes et sociétés*, n° 34, « Liens et affects familiaux », 2011, p. 9.

6 Sur cette question nous renvoyons aux travaux de Thierry Dutour : « La fécondité d'un tournant critique. Malentendus anciens et tendances récentes dans les usages croisés de l'histoire et de la sociologie en France », *Tracés. Revue de sciences humaines*, n° 15, 2008, p. 67-84 ; « La réhabilitation de l'acteur social en histoire médiévale. Réflexions d'après une expérience de terrain », *Genèses*, n° 47/2, 2002, p. 21-41 ; « Le mariage, institution, enjeu et idéal dans la société urbaine. Le cas de Dijon à la fin du Moyen Âge », dans Josyane Teyssot (dir.), *Le mariage au Moyen Âge, colloque de Clermont-Ferrand, 2 mai 1997*, Montferrand, CHEC-CHEL, 1997, p. 28-54.

7 Sylvie Joye et Emmanuelle Santinelli-Foltz, « Le couple : une définition difficile, des réalités multiples », *Médiévales*, n° 65, automne 2013, p. 5-18, ici p. 7.

8 *Ibid.*, p. 9.

9 C'était la perspective adoptée par Diane Chamboduc de Saint Pulgent et Blandine Longhi dans le numéro 20 du bulletin *Questes*, consacré au thème « Maris et femmes » (janvier 2011).

Pour repenser la question, les contributions réunies dans ce volume ont étudié les couples au sens large, dans la continuité qui lie relation conjugale et relation sociale, en faisant droit à la complexité que l'attachement entre deux individus introduit dans l'application des normes qui définissent et encadrent leurs rapports. Ont été examinées au plus près la réalité des pratiques, ainsi que leurs régulations et, à travers les dérives qui se font jour, les limites de leur contrôle. Les liaisons interpersonnelles ouvrent en effet l'analyse à la prise en compte de la subjectivité et de l'affectivité, qui introduisent le désordre, bousculent les règles ou suscitent de nouvelles conventions¹⁰. Selon Jacques Le Goff, c'est là un des problèmes fondamentaux que soulèvent les rapports d'amitié dans le monde médiéval, lesquels « tournent autour des rapports entre les communautés et les individus, autour de la question de la relation entre un comportement social codifié et une éventuelle affectivité de caractère individualisé ». L'amitié, « établissant une parenté spirituelle, non biologique, non charnelle [...] est-elle de même nature que les liens féodo-vassaliques, et impose-t-elle des obligations dépendant de réseaux d'alliances codifiés ou bien est-elle différente, issue de l'espace de liberté consenti à l'individu par le code féodal, et davantage fondée sur l'affectivité entre individus¹¹ » ? Dans la littérature, l'art ou l'histoire du Moyen Âge, la relation de couple peut donc dessiner un espace de liberté où s'insinuent bien souvent la transgression et le désordre¹², comme les contributions ici réunies en rendent compte.

La première partie du volume est consacrée à l'analyse du couple conjugal, de ses normes, mais aussi des pratiques et des représentations plurielles, parfois transgressives, qu'il peut offrir en miroir à la société.

L'article de Sarah Vandamme, consacré à l'évolution du couple royal dans la Naples angevine au XIV^e siècle, présente, en partant de la littérature morale, une esquisse des normes régissant le fonctionnement du couple royal et le rôle de la reine en son sein. Elle rappelle que les souverains ont une fonction de modèle pour le reste de la société. Or, la norme étant constamment redéfinie par la pratique, les couples royaux réels de la première Maison d'Anjou (XIII^e-XIV^e siècles) fournissent des modèles plus déterminants que les textes normatifs. À partir de la représentation du principe dynastique dans la Bible

¹⁰ On peut sur ce point renvoyer aux analyses de Leah Otis-Cour, *Lust und Liebe. Geschichte der Paarbeziehungen im Mittelalter*, trad. Elisabeth Vorspohl, Frankfurt am Main, Fischer Taschenbuch Verlag, 2000, et « Mariage d'amour, charité et société dans les "romans de couple" médiévaux », *Le Moyen Âge*, n° 111/2, 2005, p. 275-291.

¹¹ Jacques Le Goff, introduction à l'ouvrage d'Huguette Legros, *L'Amitié dans les chansons de geste à l'époque romane*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2001, p. 9.

¹² Voir par exemple Danielle Buschinger et André Crépin (dir.), *Amour, mariage et transgressions au Moyen Âge*, Göppingen, Kümmerle Verlag, 1984.

de Robert d'Anjou, l'auteur dégage trois formes de couples, construits par un dialogue entre représentation stéréotypée et identité propre : le modèle du couple mythique (fondateur, fertile et conquérant), celui de la collaboration conjugale harmonieuse, et enfin celui, anormal, de la supériorité de la reine-héritière sur son époux.

La figure du héros ne s'inscrit pas non plus dans une représentation normée et normale de la relation conjugale. Chloé Chalumeau analyse ainsi le couple dynamique formé par Tristan et Blanchandine dans *Tristan de Nanteuil*. Cette relation en recomposition permanente – ils sont amants puis époux avant de devenir compagnons d'armes, après que Blanchandine a changé de sexe – est tendue entre les figures de l'autre et du même : ces figures complémentaires, qui se construisent dans la relation à l'autre, deviennent au fil du récit des figures jumelles. L'évolution des héros accompagne et reflète le sens général de l'œuvre, du désordre du monde épique à la rédemption spirituelle.

Émilie Deschellette confronte quant à elle quatre exemples littéraires de procréations hors normes pour montrer que le couple, pensé comme le lieu de l'engendrement d'un troisième être, est en fait celui d'une interrogation sur la possibilité d'une fusion avec l'autre et sur le mystère de l'altérité. C'est en particulier le cas dans les relations qui donnent naissance à un héros et engagent un schéma mythique qui valorise aussi la déviance, signe d'élection. La relation de couple se présente dès lors comme une union qui doit être dépassée par l'intervention d'une force extérieure, mais cette conception trouble ne peut pas faire l'objet d'une explicitation, et se dit par l'hésitation et la mouvance des textes.

L'espace de la relation conjugale, troublé par le mystère de la conception et de l'identité sexuelle, semble donc s'opposer à l'ordre social plutôt qu'en être le socle. Magali Cheynet observe en ce sens le fonctionnement des relations duelles dans un texte qui unit deux traditions issues des chansons de geste du cycle de Charlemagne, où le couple sert de paradigme pour penser l'alliance entre deux systèmes de valeurs. La présence d'une scène de séduction, où une femme qui s'offre perturbe les alliances matrimoniales établies par les hommes, fait du couple, déstabilisé par un personnage extérieur, le lieu par où s'introduisent la transgression et le désordre. Les textes hésitent alors entre normalisation par le récit et diabolisation d'une figure féminine manipulant les signes, dont le désir porte atteinte aux duos sociaux et, à terme, à la transmission des valeurs.

Cette représentation du couple conjugal comme modèle problématique de la relation à l'autre invite à analyser les relations sociales entre deux individus comme autant de lieux où l'ordre hiérarchique peut être mis en suspens. La seconde partie explore cette question en abordant différents types de face-à-face entre deux figures prises dans une relation inégale.

L'étude de Pierre Levron porte sur les figures mélancoliques dans une série de romans, et sur la manière dont s'élabore un lien entre l'atrabilaire et celui qui le soigne en s'efforçant de reconstruire la relation entre le malade et la société. L'auteur s'intéresse à la typologie littéraire des pathologies mélancoliques, puis aux méthodes autoritaires (qui échouent) et aux liens affectifs qui sont rétablis dans les récits littéraires, grâce à des médiateurs qui favorisent l'individu au détriment des normes collectives.

Isabelle Coumert se penche ensuite sur trois formes de la relation entre maître et élève dans le *Lancelot en prose*, pour montrer que le texte s'interroge sur la juste distance qui doit exister entre les deux individus dans cette relation dont les normes ne semblent pas fixes. Dans le récit, ce n'est pas l'autorité qui est mise en avant. Elle est même souvent récusée dans le rapport qui engage un futur chevalier et un maître de condition inférieure. C'est davantage l'usage des affects et de l'écoute qui est prôné, afin de permettre à l'élève d'exprimer les bonnes dispositions qu'il porte naturellement.

16

La relation duelle apparaît bien comme un lieu de renégociation des places, même si le processus ne va pas nécessairement dans le sens d'une libération. L'article de Diane Chamboduc de Saint-Pulgent prend ainsi en compte la dimension économique de la relation entre deux partenaires en se penchant sur les mécanismes du crédit dans la ville de Lucques. Le crédit, surtout sous forme d'avance sur paiement, est employé comme un instrument de contrainte contre les artisans par les marchands lucquois, qui appartiennent à l'élite communale. Le délai nécessaire au remboursement du crédit permet aux seconds de dominer socialement les premiers et de leur imposer économiquement des cadences ou des délais d'exécution. C'est seulement par la spécialisation technique que les artisans parviennent à opposer une résistance, voire à faire preuve d'indépendance.

Deux articles abordent enfin le domaine politique. Sophie Serra propose une analyse du *Songe du Vergier* et de sa composition dialoguée du point de vue de l'histoire de la philosophie médiévale. La structure du face-à-face, qui organise aussi bien le monde social que le mode de la réflexion, permet à l'auteur du *Songe* d'appréhender le divers et d'investir de sens les événements historiques. L'examen de quatre oppositions, celle du clerc et du chevalier, celles du roi et de l'empereur, du souverain et du pape ensuite, et enfin du roi et de son conseiller, montre que la relation duale, démultipliée, soutient l'exploration d'un problème dans toute sa complexité, tout en faisant signe vers l'unité nécessaire du corps politique.

Morwenna Coquelin analyse de son côté l'évolution de la relation entre une personne morale, la ville d'Erfurt, et son seigneur, l'archevêque de Mayence. La richesse de la ville, sa situation périphérique et l'autorité qu'elle acquiert sur son plat pays lui donnent les moyens de relâcher la soumission qu'elle doit

à son seigneur et de s'intégrer, grâce aux relations qu'elle noue avec des acteurs politiques tiers, dans un espace politique régional. L'autonomie de fait qu'Erfurt acquiert reste toutefois conditionnée à l'absence de réaction des archevêques, qui permettent au processus de suivre son cours.

La question d'une reconfiguration des identités individuelles au sein de la relation duale est finalement posée dans la troisième partie. Le rapport avec l'autre invite en effet à des jeux de miroir et de ressemblance. Delphine Rabier étudie ainsi la relation entre le dévot et son saint patron dans la peinture flamande du xv^e siècle. Elle en déchiffre les supports et la mise en scène en abordant la question du choix du patron représenté et de sa fonction d'intercesseur avec l'au-delà, introduisant le dévot dans le monde divin.

À partir de deux textes relevant de la culture humaniste et du témoignage de soi, Aude-Marie Certin cherche de son côté à comprendre pourquoi le père devient un enjeu de mémoire à la fin du Moyen Âge et comment la relation père-fils participe à la construction identitaire du second. Concernant la *vita* de l'empereur Charles IV, l'enchevêtrement des niveaux de paternité – consacrant celle de nature divine – est analysé comme un moule dans lequel doivent se couler ses descendants. Toutefois, l'empereur ne se constitue comme souverain qu'à la faveur d'une autonomisation progressive vis-à-vis de la figure de son père. La chronique du peintre Albrecht Dürer se construit quant à elle autour de son géniteur, dans la perspective humaniste de l'imitation, non pas servile mais créatrice, du père par le fils. Les deux auteurs ne se pensent donc pas en dehors de la relation au père et leurs écrits permettent d'appréhender le cheminement de leur construction personnelle, cheminement dont ils transmettent la mémoire à leurs descendants, endossant à leur tour le rôle de père.

Pour conclure, deux articles abordent la caractérisation de l'autre et de l'étranger qui naît de la relation entre deux groupes. Camille Rouxpetel étudie la question de l'altérité à travers l'exemple du couple missionnaire/hérétique et du regard porté au xiii^e siècle par un prédicateur dominicain, Riccold de Monte Croce, sur les chrétiens d'Orient. Celui-ci appréhende nestoriens et jacobites de trois manières, qui correspondent à trois temps de l'action missionnaire : préparation à la mission, au cours de laquelle il tente d'identifier l'altérité théologique et liturgique de ces communautés ; prédication, au cours de laquelle il est confronté à cette altérité, et réflexion *a posteriori*, à partir de laquelle l'altérité est nuancée et des règles de réactions pratiques édictées.

Cédric Quertier examine enfin le couple citoyen/étranger dans les communes italiennes. Les sources politico-juridiques distinguent à partir du xiii^e siècle de manière de plus en plus tranchée l'étranger du citoyen, sans pour autant le définir autrement qu'en creux et en lui appliquant une série de restrictions

de droits. Alors que le couple *cittadino/forestiero* structure les représentations politiques, la réalité est plus nuancée, car différents degrés de citoyenneté et d'extranéité se superposent dans le temps, l'espace et la documentation.

Au-delà des normes de nature juridique, familiale, sociologique, morale, politique ou encore économique qui unissent deux individus dans un couple et des rituels qui leur sont associés, les acteurs acceptent, enrichissent ou détournent les rôles sociaux attendus d'eux, sans pour autant que cet aspect soit à concevoir strictement comme une mise en cause de l'ordre social¹³. Il faut rappeler sur ce point que le christianisme tend à favoriser le détachement à l'égard du monde, ainsi que des formes de relation sociale fondées sur l'amour, sur la charité et sur la fraternité – autant de relations horizontales qui viennent dans une certaine mesure compenser la hiérarchie des rangs. Le lien personnel qui se tisse entre deux êtres peut ainsi ouvrir à une réinvention des règles, sociales ou littéraires, et à une reconfiguration des définitions de soi et de l'autre.

18

13 Voir par exemple Sara M. Butler, « "I will never consent to be wedded with you!": Coerced Marriage in the Courts of Medieval England », *Canadian Journal of History*, n° 39, 2004, p. 247-270.

PREMIÈRE PARTIE

**Normes, crises et transgressions
du couple conjugal**

« *SE.LLA MOGLIE ARÀ IL PRINCIPATO, DIVENTERÀ CONTRARIA
AL SUO MARITO*¹ » : L'ÉVOLUTION DU COUPLE ROYAL
DANS LA NAPLES ANGEVINE (XIV^e SIÈCLE)

Sarah Vandamme

Un survol rapide de la littérature morale consacrée à l'éducation des jeunes filles à la fin du Moyen Âge suffit à constater que les reines et les princesses sont constamment prises comme modèles pour les autres femmes. Dans le *Livre des trois vertus*, Christine de Pizan consacre à ces dames de haut rang un long chapitre, qu'elle introduit en insistant sur leur rôle exemplaire :

Et tout premierement pour ce que estat de majesté royale et de seigneurie est eslevé sur tous estaz mondains, et que il est de necessité que ceulx et celles, *tant femmes comme hommes*² que Dieux a establiz es haulz sieges de poissance et dominacion soient mieulz moriginéz que aultre gent afin que la reputacion d'eulx en soit plus venerable et que ilz puissent estre a leurs subgiéz et a ceulx qui les frequentent et hantent si comme mirouer et exemple de toutes bonnes mœurs³ [...].

De la même manière que les jeunes filles de la très haute noblesse se doivent d'être des exemples de sainteté et de moralité, le couple royal se présente souvent à la fin du Moyen Âge comme un modèle d'union et d'équilibre. L'imbrication de la sphère publique et de la sphère privée, propre au statut royal, confère en effet au couple et à la vie domestique une évidente portée politique, et la famille royale devient le miroir du royaume. Il s'agit d'une idée classique, que l'on trouve déjà dans *La Cité de Dieu* de saint Augustin :

[...] comme la famille est l'origine de la cité, et qu'elle en est partie, comme toute origine se rapporte à une fin du même ordre, toute partie à l'intégrité de l'ensemble dont elle dépend, il est manifeste que la paix de la famille se

1 « Si la femme a le pouvoir, elle devient contraire à son mari » (je traduis). Matteo Villani, *Cronica*, éd. Giuseppe Porta, Parma, Fondazione Pietro Bembo, coll. « Biblioteca di Scrittori Italiani », vol. 2, 1991, p. 26-27.

2 C'est nous qui soulignons.

3 Christine de Pizan, *Le Livre des trois vertus*, éd. Charity Cannon Willard et Eric Hicks, Paris, Honoré Champion, 1989, p. 9.

doit rapporter à la paix de la cité, c'est-à-dire que l'accord de l'autorité et de l'obéissance entre les hôtes du même foyer doit se rapporter à l'accord de l'autorité et de l'obéissance entre les habitants de la cité⁴.

Ce qui vaut ici pour la famille en général vaut *a fortiori* pour la famille royale : elle est le noyau de l'État, et doit lui servir de modèle⁵. L'entente et l'harmonie au sein du couple royal deviennent ainsi une affaire d'État.

LE COUPLE ROYAL, MODÈLE D'ENTENTE ET D'HARMONIE

Rappelons que si, de toute évidence, les mariages royaux à la fin du Moyen Âge ne sont pas dictés par l'amour mais bien par les exigences de la diplomatie, cela n'exclut pas la possibilité, voire le devoir, d'une forme d'affection entre les deux époux. Leur mésentente peut d'ailleurs avoir des conséquences politiques désastreuses. Citons par exemple le cas extrême du roi Philippe Auguste, dont les territoires furent frappés de l'interdit pontifical à la suite du délaissement de son épouse Ingeborg, en 1200. Le pouvoir royal ne s'incarne pas dans la seule figure du roi, mais bien dans un couple, noyau de la famille royale, elle-même noyau de l'État. Il suffit pour s'en convaincre de considérer le cérémonial royal, qui n'est pas conçu pour le seul roi, mais bien pour le couple, et accorde le plus souvent une place capitale à la reine. Jacques Le Goff a insisté sur le caractère bicéphale de la cérémonie du sacre royal : « [...] je ne méconnaissais pas le fait que, si le roi est le grand héros de la cérémonie, l'onction et le couronnement royal normal dans la France du Moyen Âge concerne un couple, un roi et probablement une reine, future mère de roi⁶ ». Cependant, si le cérémonial du sacre royal est bien pensé pour le couple et non pour le seul roi, la reine étant présente tout au long de la cérémonie, la hiérarchie n'en est pas moins marquée et la symétrie n'est pas parfaite : le trône sur lequel la reine prend place après la consécration dans le chœur de l'église est un peu moins élevé que celui du roi, elle n'est ointe que sur la tête et la poitrine, avec une simple huile sanctifiée, et le sceptre qu'elle reçoit est différent de celui du roi⁷. En définitive, la présence de la reine est nécessaire à l'équilibre symbolique de la fonction royale, mais elle n'est jamais mise sur un pied d'égalité avec le roi.

4 Saint Augustin, *La Cité de Dieu*, éd. Jean-Claude Eslin, trad. Louis Moreau, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points Seuil », 1994, XIX, 16.

5 Geneviève Bühner-Thierry, « La reine adultère », *Cahiers de civilisation médiévale X^e-XII^e siècles*, n° 35/4, 1992, p. 302.

6 Jacques Le Goff, « La structure et le contenu idéologique du sacre », dans Jean-Claude Bonne, Marie-Noëlle Colette, Jacques Le Goff et Éric Palazzo (dir.), *Le sacre royal à l'époque de Saint Louis*, Paris, Gallimard, coll. « Le Temps des Images », 2001, p. 25.

7 Éric Palazzo, « La liturgie du sacre », dans *ibid.*, p. 69.

La répartition des rôles au sein de ce couple n'est pas toujours bien définie. Traditionnellement, le roi gouverne et dirige les armées tandis que la reine enfante et se charge de l'éducation religieuse de ses enfants, tâche pastorale qui peut être symboliquement élargie à l'ensemble de ses sujets. Au roi, la sphère politique, et à la reine, la sphère domestique. Mais les frontières entre le domestique et le politique sont extrêmement poreuses, et la reine peut, plus ou moins directement, acquérir un pouvoir politique considérable. Par exemple, lorsqu'elle fonde une église, ou un hôpital, elle ne se démarque pas de son rôle traditionnel qui est de propager la foi chrétienne⁸, mais elle accomplit également un acte politique, en contribuant au rayonnement de sa dynastie. En outre, il y a souvent, dans ce domaine, un écart considérable entre la prescription et les pratiques, et la prescription elle-même n'est jamais uniforme. Ainsi, dans le *Reggimento e costumi di donna* de Francesco da Barberino, probablement rédigé entre 1318 et 1320⁹, on trouve dans le chapitre consacré à la reine des informations très détaillées sur le maintien, la toilette et le comportement qu'elle doit adopter dans l'intimité avec son époux, mais une éventuelle participation de la reine aux affaires du royaume, en l'absence de son mari, n'est que très furtivement évoquée¹⁰. Elle peut tout de même très légèrement influencer son mari en lui recommandant de ne pas trop se battre¹¹, mais son rôle se limite la plupart du temps à être discrète, humble et, surtout, très pieuse. L'arrivée de la reine dans la cour de son mari est d'ailleurs narrée comme un épisode de roman courtois – la vraisemblance ne semble pas être le premier souci de l'auteur. En définitive, la reine a bien un rôle de représentation, mais il se limite la plupart du temps au superficiel et à l'anecdotique¹². Un peu moins d'un siècle plus tard¹³, dans le *Livre des trois vertus*, même si la piété, le maintien de la maison et le soin apporté à la toilette doivent être les principaux soucis de

8 Ce rôle traditionnel est plus globalement celui des mères dans la société médiévale. Voir par exemple Danièle Alexandre-Bidon, « Des femmes de bonne foi. La religion des mères au Moyen Âge », dans Jean Delumeau (dir.), *La religion de ma mère. Le rôle des femmes dans la transmission de la foi*, Paris, Éditions du Cerf, 1992, p. 91-122.

9 Claude Cazalé, « Le *Reggimento e costumi di donna* de Francesco da Barberino. Un miroir truqué », *Médiévales*, n° 6, 1984, p. 70.

10 Francesco da Barberino, *Reggimento e costumi di donna*, éd. Giuseppe E. Sansone, Torino, Loesher, 1957, p. 107-108.

11 *Ibid.*, p. 101 : « [...] *che in fatti d'arme/induca lui a non combattere sempre* » (je traduis : « [...] pour ce qui est des armes, qu'elle le [son mari] dissuade de combattre tout le temps »).

12 Francesco da Barberino évoque par exemple le cas, évidemment fantaisiste, d'une reine de France qui voulait marier sa fille au roi d'Angleterre, mariage qui devait marquer la paix entre les deux pays. Or, la jeune fiancée n'avait presque pas de cheveux et n'était pas blonde, alors que le roi voulait que son épouse ait une belle chevelure blonde. La reine trouva donc pour sa fille un remède pour faire repousser les cheveux, puis un autre pour les blondir (*ibid.*, p. 234). Même si l'enjeu est bien ici une affaire d'État (conclure la paix entre deux pays en guerre), le rôle des femmes est limité au seul effort de rendre leur apparence physique agréable aux hommes de pouvoir.

13 Le *Livre des trois vertus* fut rédigé en 1405.

la princesse et de la reine, Christine de Pizan précise bien que celles-ci doivent se préparer à l'exercice du pouvoir. La reine peut également assumer un rôle de médiatrice entre le roi et ses sujets, et se doit d'être vertueuse et charitable, pour compenser les mauvais choix de son époux :

Si avendra aucunes fois par aventure que le dit prince par mauvais conseil ou pour aucune cause voudra grever son peuple d'aucune charge, par quoy les subgiéz, qui sentiront leur dame pleine de bonté, de pitié et de charité, venront vers elle et tres humblement la supplieront que il lui plaise estre pour eulx vers le prince¹⁴ [...].

24

Le rôle politique de la reine est toujours secondaire et indirect – il s'agit d'influencer ou de suppléer son mari – mais il existe néanmoins. La littérature morale ne donne donc pas une image univoque du rôle de la reine au sein du couple royal. Tout le monde s'accorde pour dire que la relation entre le roi et la reine doit être équilibrée et harmonieuse, mais les modalités de cet équilibre ne sont jamais identiques. Le statut de la reine semble être toujours plus flou que celui du roi : la place qu'elle prend au sein du couple royal n'est pas réglée par des normes strictes, mais dépend beaucoup de sa personnalité ou de son entourage. En outre, il subsiste toujours de nombreuses incertitudes sur l'ampleur et sur le contexte de la réception de ces textes. On sait par exemple que le *Reggimento e costumi di donna* de Francesco da Barberino ne fut quasiment pas lu au Moyen Âge, le manuscrit ayant très peu circulé¹⁵. Ces textes nous offrent donc un faisceau de représentations, mais jamais une image parfaitement fidèle de la réalité. Dans la pratique, la norme est constamment redéfinie, et les exemples tirés de la famille royale fournissent sans cesse de nouveaux modèles, auxquels on se réfère pour suggérer la continuité dynastique : ces modèles très proches sont souvent plus déterminants que les textes normatifs. Les couples royaux de la première dynastie angevine, régnant à Naples de la conquête du royaume par le Capétien Charles I^{er} d'Anjou en 1266 à la mort de son arrière-petite-fille Jeanne I^{re} en 1382, offrent un exemple très représentatif de la recherche d'une forte cohérence dynastique, fondée sur l'imitation de modèles récents.

LE RÔLE SYMBOLIQUE ET POLITIQUE DES PREMIÈRES REINES ANGEVINES

Les reines ont joué un rôle particulièrement important dans cette dynastie : on en trouve une bonne illustration dans l'enluminure de la Bible d'Anjou datant des derniers temps du règne du roi Robert le Sage (mort en 1343), qui

¹⁴ Christine de Pisan, *Le Livre des trois vertus*, éd. cit., p. 32-33.

¹⁵ Francesco da Barberino, *Reggimento e costumi di donna*, éd. cit., p. IX.

représente la généalogie des premiers Angevins de Naples¹⁶. Les enluminures de ce splendide manuscrit sont l'œuvre du peintre napolitain Cristoforo Orimina, et le commanditaire pourrait être soit le grand chancelier Nicola d'Alife, soit le roi Robert le Sage lui-même. Les trois premiers couples royaux y apparaissent l'un au-dessus de l'autre – Charles I^{er} (1285) et Béatrice de Provence (1267), Charles II (1309) et Marie de Hongrie (1323), et enfin Robert le Sage et Sancia de Majorque (1345) – ce qui constitue une représentation visuellement très efficace du principe dynastique. Les reines occupent autant de place que leurs époux et sont assises sur le même trône qu'eux : seuls les sceptres de Charles II et de Robert et les liserés d'or sur les vêtements masculins indiquent une supériorité hiérarchique. Comme les rois, elles ont à leur côté une suite composée de soldats pour Béatrice de Provence – en tant qu'épouse du roi conquérant – ou de leur descendance pour les deux autres dames. La descendance féminine apparaît logiquement du côté des reines, et la descendance masculine du côté des rois. Remarquons que le choix des couples représentés n'est pas si évident qu'il y paraît, les reines visibles sur l'enluminure n'étant pas les seules épouses des souverains angevins. Béatrice de Provence, par exemple, est bien la mère des enfants royaux, mais elle ne connut que très brièvement la cour de Naples, étant morte en 1267. La seconde épouse de Charles I^{er}, Marguerite de Bourgogne, avec qui il vécut jusqu'à sa mort, pendant les vingt premières années de la domination angevine en Italie, n'est pas représentée. En revanche, Sancia de Majorque, qui est figurée à la droite de Robert le Sage, n'est que sa seconde femme, et n'est pas la mère de Charles de Calabre, ni par conséquent la grand-mère de Jeanne ou de Marie d'Anjou qui sont agenouillées à ses côtés. Ne sont donc retenus pour cette enluminure au fort contenu idéologique que les couples ayant déjà marqué la mémoire angevine. Les personnages qui n'ont pas de poids symbolique et qui déséquilibreraient inutilement les trois couples royaux – Violante d'Aragon, morte avant que Robert ne devienne roi, ou Marguerite de Provence, qui n'a laissé quasiment aucune empreinte à Naples – sont écartés. La monarchie s'incarne ainsi paisiblement dans une série de couples réguliers et équilibrés qui se succèdent et se ressemblent. En effet, si la ressemblance physique entre les trois rois est volontairement marquée par l'enlumineur, elle est encore plus notable pour les trois reines, qui sont représentées toutes les trois avec les mêmes traits génériques : le principe dynastique est bien fondé sur l'éternelle répétition du même, et les reines participent autant que les rois à cette recherche d'unité et de cohérence.

¹⁶ La *Généalogie* se trouve au fol. 4r. L'ensemble du manuscrit est consultable en version numérisée sur www.bibledanjou.be. Sur la Bible d'Anjou, voir le catalogue de la récente exposition de Leuven : Lieve Watteeuw et Jan Van der Stock, *The Anjou Bible. A Royal Manuscript Revealed. Naples 1340*, Paris/Leuven/Walpole, Peeters, 2010.

Les premiers rois angevins cherchèrent à marquer la continuité entre leurs prédécesseurs et eux-mêmes tout en affirmant une identité propre : en effet, si Charles d'Anjou fut le roi chevalier, Charles II le roi libéral et Robert le roi sage¹⁷, ils se construisirent tous trois une réputation de grande piété, s'inscrivant dans une véritable *beata stirps*¹⁸. De la même façon, les trois couples royaux correspondants, et surtout les deux derniers, présentent de fortes similitudes. Le couple formé par Charles I^{er} d'Anjou et Béatrice de Provence mérite cependant un traitement particulier, tant il est difficile à son propos de se défaire de l'anecdotique, voire du légendaire. Le couple est en effet couramment présenté comme le produit d'une union chevaleresque entre un roi chevalier et sa dame. Dans *Le Roi de Sicile*, rédigé sous le règne de Charles I^{er}, Adam de la Halle transforme ce mariage très politique et stratégique en un authentique mariage d'amour, réalisé malgré de nombreuses péripéties. Selon le *topos* littéraire de « l'amour de loin », Béatrice de Provence, promise à un autre seigneur, entend parler des prouesses de Charles et brûle de le rencontrer : Charles, héroïque, arrache Béatrice au fiancé haï le jour de ses noces, et les deux amants se marient¹⁹. Béatrice était en effet promise au comte de Toulouse, engagement qui fut rompu pour permettre son mariage avec Charles d'Anjou, mais ce changement de stratégie avait bien plus à voir avec la politique qu'avec l'amour²⁰. La chanson, probablement composée alors qu'Adam de la Halle se trouvait auprès de Charles I^{er} à Naples, vers 1283²¹, témoigne d'une volonté de donner à ce mariage fondateur – Charles lui doit son titre de comte de Provence, origine de sa puissance – une aura mythique. Si les sources se rapportant à Béatrice de Provence sont rares, il semblerait qu'elle ne se tint pas complètement à l'écart des affaires de son époux. Même s'il ne s'agit que d'une anecdote, la fréquence avec laquelle on retrouve dans les

17 Cette caractérisation des trois premiers souverains angevins apparaît par exemple dans la chronique de l'Anonyme Romain (cf. Anonimo Romano, *Cronica*, éd. Giuseppe Porta Milano, Adelphi, « Classici », 1979, p. 45) et dans la correspondance de Pétrarque, *Lettres de la vieillesse (Rerum Senilium)*, éd. Elvira Nota, trad. Claude Laurens, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Les Classiques de l'Humanisme », t. III, 2004, lettre X, § 4, p. 300-303.

18 L'expression renvoie à la sainteté d'un lignage qui tire cette qualité, reconnue ou supposée, d'un ou plusieurs de ses membres. Cette propension de certaines dynasties médiévales à se penser et à se représenter comme saintes a été théorisée par André Vauchez, « “*Beata stirps*” : sainteté et lignage en Occident aux XIII^e et XIV^e siècles », dans Georges Duby et Jacques Le Goff (dir.), *Famille et parenté dans l'Occident médiéval*, Roma, École française de Rome, « Collection de l'École française de Rome », 1977, p. 397-406.

19 Adam de la Halle, *Le Roi de Sicile*, dans *Œuvres complètes*, éd. Pierre-Yves Badel, Paris, LGF, 1995, p. 380-385.

20 Voir à ce propos Alessandro Barbero, *Il mito angioino nella cultura italiana e provenzale fra Duecento e Trecento*, Torino, Palazzo Carignano, 1983, p. 62.

21 *Id.*, « Letteratura e politica fra Provenza e Napoli », dans *L'État angevin. Pouvoir, culture et société entre XIII^e et XIV^e siècle*, Actes du colloque international (Rome-Naples, 7-11 novembre 1995), Roma, École Française de Rome, 1998, p. 166-167.

chroniques l'idée selon laquelle Béatrice aurait poussé Charles à la conquête de Naples, parce qu'elle désirait ardemment être reine comme ses trois sœurs, peut en effet être vue comme l'indice d'une authentique préoccupation de la comtesse²². Symboliquement, la dynastie s'ouvrait donc avec un couple harmonieux, fertile – Charles et Béatrice eurent au moins six enfants – et au sein duquel la reine semblait prendre une part importante.

Pour les deux couples suivants, Charles II et Marie de Hongrie, et Robert le Sage et Sancia de Majorque, l'aspect mythique et symbolique est bien moins marqué, mais nous sommes plus renseignés sur les pratiques et les rôles effectivement tenus par les deux époux. Dans les deux cas, le modèle dominant semble être celui de la collaboration conjugale²³ : la reine appuie régulièrement le roi dans sa tâche, et le remplace pendant ses absences. Marie de Hongrie remplit ainsi à plusieurs reprises le rôle de vicaire du royaume, notamment lorsque Charles était prisonnier en Catalogne²⁴. Sancia de Majorque s'occupait également couramment des affaires du royaume : on sait que le roi Robert lui confiait certaines missions périlleuses, notamment pour résoudre des conflits²⁵. L'image de la collaboration conjugale apparaît assez clairement à travers le rôle de la reine dans le jeu d'échecs, alors très en vogue dans les cours européennes. La reine y est une pièce stratégique, parfois plus importante que le roi pour remporter une partie. Il ne s'agit pas pour autant de ne voir dans la reine qu'un pion : une autre image de la Bible de Malines nous montre Robert d'Anjou et Sancia de Majorque jouant aux échecs, image reflétant peut-être une participation active de la reine aux affaires du royaume²⁶. Il est en tout cas difficile de ne voir dans cette image que l'épouse discrète et effacée décrite par la littérature morale. De ces trois couples ressort donc globalement l'idée d'une collaboration harmonieuse, au sein de laquelle la royauté féminine est particulièrement affirmée. Cette importance de la femme au sein du couple royal est reflétée par la cérémonie du sacre royal angevin, dont l'une des particularités est d'accorder une grande place

22 Les trois sœurs aînées de Béatrice possédaient en effet un titre royal : Marguerite, qui épousa Louis IX, Éléonore, femme d'Henri III d'Angleterre et Sanchie, épouse de Richard de Cornouailles, roi des Romains. Pour l'anecdote, voir par exemple *La crónica de Morea*, éd. José María Egea, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1996, p. 301-303.

23 Maria Teresa Guerra Medici, « Donne, famiglia e potere », dans Patrizia Mainoni (dir.), « *Con animo virile* ». *Donne e potere nel Mezzogiorno medievale (secoli XI-XV)*, Roma, Viella, 2010, p. 31-51, notamment p. 38-40.

24 Matthew J. Clear, « Maria of Hungary as Queen, Patron and Exemplar », dans Janis Elliott et Cordelia Warr (dir.), *The Church of Santa Maria Donna Regina. Art, Iconography and Patronage in Fourteenth-Century Naples*, Burlington, Ashgate, 2004, p. 45-60, notamment p. 46.

25 Voir par exemple un acte du 2 janvier 1341, dans Romolo Caggese, *Roberto d'Angiò e i suoi tempi*, Firenze, Bemporad & Figlio, 1930, t. II, p. 359. Le roi y déclare avoir confié à la reine le soin de contraindre des barons rebelles à l'accomplissement de leurs devoirs féodaux.

26 L'enluminure se trouve au fol. 257r.

à la reine. Selon Jean-Paul Boyer, cette considération accordée à l'épouse du souverain est particulièrement marquée pour Sancia de Majorque, « puisque les usages reçus à la cour pontificale furent bouleversés, afin de la traiter presque à égalité de son mari ». L'historien attribue cette « promotion » de la reine à l'importance accordée au sang qu'elle transmet, et donc à une volonté de glorifier la dynastie²⁷ : elle contribue ainsi à l'exaltation de la lignée.

28

On peut cependant signaler d'importantes différences entre ces couples royaux, pourtant apparemment semblables. Charles II et Marie de Hongrie peuvent être considérés comme l'archétype du couple royal harmonieux à la fin du Moyen Âge : tout semble indiquer que les deux époux, très pieux, aient également été très fidèles – Charles II ne semble pas, par exemple, avoir eu d'enfants illégitimes. Marie de Hongrie, de son côté, tout en restant dans un domaine bien délimité – vicariat, patronage artistique, veuvage – a joué un rôle politique qui paraît aujourd'hui considérable. En outre, la fertilité exceptionnelle du couple – environ quinze enfants – a produit deux rois, un saint, et une horde de princesses à marier avantageusement²⁸. Le couple formé par Robert d'Anjou et Sancia de Majorque, tout en étant apparemment calqué sur le précédent – grande piété de la reine et participation active de celle-ci aux affaires du royaume – est, sur le plan domestique, bien plus atypique. En effet, Sancia de Majorque, habitée par l'idéal du mariage virginal, semble manifestement s'être constamment refusée au devoir conjugal, laissant le couple sans descendance, position *a priori* difficilement tenable pour une reine, dont la tâche principale reste d'enfanter²⁹. Cette anomalie flagrante n'a cependant pas empêché le couple royal de fonctionner politiquement et symboliquement. L'acceptation du choix incongru de la reine a sans doute été facilitée par une stratégie de compensation mise en œuvre par cette dernière, valorisant malgré tout son intégration dans la lignée angevine : elle fait preuve d'efficacité politique, s'approprie l'identité dynastique, honore les saints familiaux, et fonde, comme Marie de Hongrie, un couvent qui devient une

27 Jean-Paul Boyer, « Sacre et théocratie. Le cas des rois de Sicile Charles II (1289) et Robert (1309) », *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, n° 81, 1997, p. 602.

28 Les deux rois sont Charles-Martel, roi de Hongrie, et Robert d'Anjou, qui succéda à son père sur le trône de Naples. Le saint est Louis d'Anjou, évêque de Toulouse, mort en 1297 et canonisé dès 1317, du vivant de Marie de Hongrie.

29 À propos du mariage virginal, dont le modèle semble être, pour la reine Sancia, Elzéar et Delphine de Sabran, voir André Vauchez, *Les laïcs au Moyen Âge. Pratiques et expériences religieuses*, Paris, Éditions du Cerf, 1987, p. 203. Le refus du devoir conjugal est attesté par des lettres du pape, enjoignant la reine de s'y plier, manifestement sans succès. Ces lettres sont publiées notamment dans Welbore St Clair Baddeley, *Robert the Wise and his Heirs*, London, W. Heinemann, 1897, p. 497-498.

vitrine politique de la famille³⁰. En définitive, la norme de comportement étant mal définie et souffrant de grandes variations, un écart aussi significatif que le refus d'enfanter ne nuit pas nécessairement à l'équilibre symbolique du couple. Si l'historiographie tardive a volontiers fait de Sancia un personnage antipathique, marqué par sa stérilité et sa bigoterie³¹, les contemporains n'ont vu que sa grande piété.

JEANNE I^{re} : LE CAS DE LA REINE HÉRITIÈRE

Il existe cependant un cas dans lequel la norme est trop malmenée pour que l'équilibre global soit maintenu : lorsque la femme, théoriquement soumise à son époux, se retrouve dans une position hiérarchiquement supérieure. C'est ce qui se produit à Naples lorsque Jeanne I^{re}, mariée depuis dix ans environ à son cousin André de Hongrie, succéda à son grand-père Robert le Sage, en 1343. En effet, le statut de reine héritière produit un hiatus entre la sphère publique et la sphère privée, qui crée mécaniquement un déséquilibre sur le plan des représentations. La reine Jeanne ayant été mariée quatre fois, le problème de définition du statut attribué à son époux se posa à chaque fois. Le statut de prince consort ou de roi-époux n'a en effet aucune existence juridique : le latin médiéval utilise couramment le terme de *consors* pour désigner l'épouse d'un roi ou l'époux d'une reine³², mais seule la notion de *consors regni*, appliquée à une femme, semble correspondre à une réalité plus ou moins bien définie³³. S'il n'est pas roi, l'époux de la reine n'est rien, et s'il est roi, la reine peut difficilement revendiquer la première place. Ainsi, dans le cas de la reine Jeanne, une relation matrimoniale harmonieuse reviendrait à renoncer à son propre pouvoir : dans les exemples précédemment cités, si la femme pouvait occuper une place considérable, et jouir de l'affection et de la confiance de son mari, c'était toujours lui qui avait le premier rôle. Même si elle est équilibrée, la relation matrimoniale

30 Marie de Hongrie fonda le couvent de Santa Maria di Donnaregina, et Sancia de Majorque le monumental couvent mixte – Franciscains et Clarisses – de Santa Chiara, qui devint par la suite la nécropole de la dynastie.

31 Roberto Caggese la qualifie en effet de *regina bigotta* dans *Roberto d'Angiò e i suoi tempi, op. cit.*, t. I, p. 473.

32 Le glossaire de Du Cange mentionne les deux usages (voir articles « Consors 1 » et « Consors 2 »). Cf. Du Cange et al., *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, Niort, L. Favre, 1883-1887.

33 Il ne s'agit pas pour autant d'un statut officiel, mais plutôt de la reconnaissance d'un rôle d'auxiliaire politique. En France, l'expression apparaît dans les actes à partir de la seconde moitié du IX^e siècle. Voir Jean Dufour, « Le rôle des reines de France aux IX^e et X^e siècles », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n° 142/3, 1998, p. 913-932, notamment p. 921.

au Moyen Âge est en effet nécessairement asymétrique³⁴, et c'est quand l'asymétrie se fait au détriment de l'homme que la situation se déséquilibre : on conçoit mal un couple royal harmonieux dans lequel la femme aurait le premier plan, et le roi un rôle de représentation et de suppléant. En outre, bien qu'elle soit à la tête du royaume, la reine n'est pas pour autant dispensée d'assurer la perpétuation de la dynastie, en donnant naissance à un héritier : faut-il alors imaginer un « troisième corps », reproducteur, qui s'ajouterait aux deux corps de la fonction royale³⁵ ? L'anomalie est sensible.

Les chroniqueurs n'ont pas manqué de souligner ce problème, en attribuant régulièrement à la désunion du couple royal – seul le quatrième mariage de la reine Jeanne, avec Othon de Brunswick, semble ne pas avoir été particulièrement orageux – les déséquilibres au sein du royaume. Par exemple, au temps du premier mariage de la reine, Matteo Villani écrit :

30

Et ainsi se vérifiait le mot de Salomon, lequel a dit que si la femme a le pouvoir, elle devient contraire à son mari. Ladite Jeanne, se voyant à la tête du royaume, ayant peu de jugement du fait de son jeune âge et de sa vanité, honora peu son mari, et tenait et gouvernait tout le Royaume avec une libéralité plus lascive et vaine que vertueuse : et l'amour conjugal, à cause de la soif de pouvoir et à l'instigation de conseillers pervers et malveillants, n'était pas respecté, mais, au contraire, allait dans le sens inverse³⁶.

Le chroniqueur fait littéralement référence au proverbe de l'*Ecclésiaste*, « la femme qui a la primauté est contraire à son mari³⁷ ». Mais ici, Matteo Villani remplace le terme de « *primato* » par celui de « *principato*³⁸ », évoquant ainsi, au lieu du seul pouvoir domestique, le pouvoir politique. Honorer son mari, dans la situation de la reine Jeanne, aurait signifié le laisser gouverner : Jeanne n'est ni une bonne épouse, ni une bonne reine, et les deux semblent indissociables. Ce jugement de Matteo Villani reflète ainsi la confusion constante entre

34 Je renvoie sur ce point à Didier Lett : « Il semble d'abord capital de ne jamais oublier qu'il s'agit d'une union asymétrique où l'un des deux conjoints, l'épouse, doit être soumise à son mari car elle est "fille d'Ève", c'est-à-dire née après dans l'ordre de la Création, à partir de l'homme, et responsable de la Chute, deux éléments qui justifient et légitiment son infériorité, sa négativité et sa soumission » (Didier Lett, « Avant-propos », *Questes. Maris et femmes*, n° 20, dir. Diane Chamboduc de Saint Pulgent et Blandine Longhi, 2011, p. 2).

35 Ernst Kantorowicz, *Les Deux Corps du roi. Essai sur la théologie politique au Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 1989.

36 Matteo Villani, *Cronica*, éd. cit., p. 26-27 (je traduis) : « *E così verificando la parola di Salomone, il quale disse, se.la moglie arà il principato, diventerà contraria al suo marito. La detta Giovanna vedendosi nel dominio, avendo giovanile e vano consiglio, rendéo poco onore al suo marito, e reggeva e governava tutto i Regno con più lasciva e vana che vertudiosa larghezza : e.ll'amore matrimoniale, per l'ambizione della signoria e per inzigamento di perversi e malvagi consigli, non conseguiva le sue ragioni, ma più tosto declinava nell'altra parte* ».

37 *Ecclésiaste*, xxv, 30 (je traduis) : « *mulier si primatum habeat contraria est viro suo* ».

38 J'ai donc choisi de le traduire par « pouvoir », et non par « primauté ».

palatium et regnum qui caractérise la famille royale mais qui, dans le cas d'une reine héritière, devient problématique. Selon le chroniqueur, ce déséquilibre a des conséquences tangibles et immédiates sur les affaires du royaume :

C'est pourquoi des princes et de très jeunes barons devinrent d'une arrogance obscène, et honoraient peu celui [André] qu'ils avaient considéré comme leur seigneur³⁹.

La mésentente au sein du couple royal, dans une suite de conséquences mécaniques, aboutit à la fragilisation de la position déjà fort instable et mal définie du mari de la reine. Le chroniqueur relie d'ailleurs très directement ces dangereux déséquilibres à la mort d'André de Hongrie. Le jeune homme – c'est sans doute le fait le plus marquant du règne de Jeanne I^{re} – fut en effet assassiné dans la nuit du 18 au 19 septembre 1345, dans son château d'Aversa, par une conjuration probablement composée de membres de la famille royale et de proches de la reine⁴⁰. L'épineuse question de la définition des statuts respectifs de Jeanne et d'André n'est évidemment pas sans lien avec cet épisode tragique : reconnu et couronné roi, André aurait été intouchable, et ce n'est pas un hasard si la conjuration a frappé alors que le pape venait d'ordonner son couronnement⁴¹. Cependant, ce que Matteo Villani attribue volontiers à la lascivité, à la jeunesse, à la vanité de la reine, voire même au mauvais sort (« *fattura malefica*⁴² ») qu'elle aurait subi, est en fait inhérent à ce statut de reine héritière qui bouleverse la répartition traditionnelle des rôles au sein du couple royal.

Le cas angevin a permis de mettre en lumière l'idée selon laquelle la monarchie médiévale ne s'incarne pas dans la seule personne du monarque, mais bien dans un couple : il se doit d'être harmonieux, à l'image du royaume qu'il gouverne et représente. On observe que les couples royaux, comme les monarques, s'inscrivent dans une lignée, et soulignent volontiers cette continuité en adoptant une répartition des rôles similaire à celle de leurs prédécesseurs. Cette répartition ne se fait pas nécessairement au détriment de l'épouse, et l'image traditionnelle de la reine médiévale comme pion stratégique et comme ventre reproducteur peut être nuancée à la lumière des premiers couples royaux angevins. Cependant, aussi bien dans la sphère domestique du palais que dans

39 *Ibid.*, p. 27 (je traduis) : « *Per la qual cagione de' reali e assai giovani baroni presono sozza baldanza, e poco onoravano colui che atendieno per loro signore* ».

40 Pour une narration détaillée de l'épisode et une exposition des différentes sources permettant de le reconstituer, voir Émile Léonard, *Histoire de Jeanne I^{re}, reine de Naples, comtesse de Provence (1343-1382)*, t. I, *La jeunesse de la reine Jeanne*, Monaco/Paris, Imprimerie de Monaco-Picard, 1932, p. 465-473.

41 *Ibid.*, p. 452-464.

42 Matteo Villani, *Cronica*, éd. cit., p. 27.

la sphère publique du royaume, la relation reste foncièrement asymétrique, la femme étant doublement subordonnée à l'homme, en tant qu'épouse et en tant que sujet. C'est pourquoi, dans le cas de la reine Jeanne I^{re}, le statut de reine héritière, qui la place d'emblée au-dessus de tous ses sujets, et donc de son époux, entraîne une série de déséquilibres fort difficiles à surmonter. Si l'exemple des premiers couples royaux angevins dénote une certaine adaptabilité de la norme comportementale aux différentes personnalités et au contexte, le cas de la reine Jeanne I^{re} laisse apparaître que ces adaptations ne sont possibles que si elles ne remettent pas en cause l'absolue suprématie de l'homme au sein du couple.

CONCLUSION

Jacqueline Cerquiglino-Toulet

« L'un et l'autre », tel est le titre suggestif de la belle collection fondée naguère chez Gallimard par J.B. Pontalis. Un mot de l'ancienne langue, *ambedeus*, *andeus*, dit la même idée, posant une totalité à travers un lien duel. C'est ce lien dans sa complexité qui a retenu les auteurs de ce recueil. Il désigne un couple, une paire, mais sous quel signe : la similarité ou la dissemblance ? et lorsqu'il s'agit d'humains : l'amour ou l'hostilité ?

Les auteurs sont partis du couple essentiel, celui de l'homme et de la femme, Adam et Ève, pour l'explorer sous ses formes diverses : sexuées – il est alors question de mâle et de femelle –, amoureuses – amant et dame –, institutionnelle – mari et femme. Mais il est d'autres couples dans la littérature et la société médiévales : paires formées par un lien de sang, couples de frères ou de sœurs, souvent évoqués à travers la question des jumeaux, ainsi de Valentin et Orson, couples de guerriers tels Roland et Olivier, couples unis par un lien d'amitié, comme sont Ami et Amile, ou Athis et Prophilias, ou un lien religieux : les compères et commères, à savoir les parrains et marraines d'un enfant.

Le couple est-il le signe d'une égalité ? On le rêve tel : « Chacun se doit accompagner / De son pareil, s'il se peut faire », dit un proverbe¹, mais le plus souvent le couple reproduit une relation inégale. De manière très judicieuse, le volume a donc étudié les couples formés par le malade et son médecin, le maître et son élève, le roi et son conseiller. On pense à la mise en scène de cette situation dans des textes en dialogue comme *Placides et Timeo* qui expose des questions philosophiques et scientifiques par le biais du questionnement d'un disciple, Placides, qui interroge son maître, Timeo. Les auteurs ont étendu leur enquête à la question de l'identité. Comment se forge-t-elle à travers un couple, comme celui du dévot et de son saint patron, tels que les représente la peinture, ou dans la relation d'un fils à son père, ainsi qu'on peut l'appréhender à travers autobiographies et livres de famille. Ont été examinés enfin les cas où

1 *Proverbes en rimes*, éd. Grace Frank et Dorothy Miner, Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1937, strophe CXXVI, v. 1001-1002, p. 69.

le deuxième membre du couple est l'étranger, étranger par sa naissance, d'une autre cité, d'un autre lieu, étranger par sa foi ou sa croyance.

Des textes littéraires mettent en scène des couples que tout sépare au départ mais qu'unit l'amour. Ainsi d'*Aucassin et Nicolette* qui offre un prince chrétien, Aucassin, au nom à consonance arabe et une jeune fille, Nicolette, captive achetée aux Sarrasins, texte où tout s'inverse dans la définition respective traditionnelle de l'homme et de la femme. Le couple dans sa diversité, dans sa plasticité, pose des enjeux moraux, sociaux, idéologiques que les auteurs, par des exemples bien choisis, ont exposés dans une palette très diversifiée.

Le couple est-il un monstre ? Guillaume Alecis, à la fin du Moyen Âge, dans son ouvrage *Le Passetemps des deux Alecis freres, l'un religieux noir, prieur de Busy, l'autre cordelier*², énonce la question. Un couple peut-il avoir deux têtes ? Oui, pour ces deux religieux à condition que l'une obéisse à l'autre, et le cordelier de conclure : « Ce n'est chose qui m'esbahisse ; / J'ay veu de plus estranges bestes ». Le couple dont parlent les deux religieux avec un sourire ambigu est le couple matrimonial, mais la question est plus large et réside bien au sein même de l'expérience morale et sociale, au Moyen Âge comme de nos jours. Qu'est-ce que le même, qu'est-ce que l'autre, peut-on les penser dans l'union, ou dans la division ?

230

2 *Œuvres poétiques de Guillaume Alexis, prieur de Bucy*, éd. Arthur Piaget et Émile Picot, Paris, Librairie Firmin Didot, t. II, 1899, v. 135-136, p. 14.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

- BALDWIN, John, « *L'ars amatoria* au XII^e siècle en France : Ovide, Abélard, André le Chapelain et Pierre le Chantre », *Histoire et société. Mélanges offerts à Georges Duby*, t. I, *Le couple, l'ami et le prochain*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1992, p. 19-29.
- BECK, Jonathan, « Genesis, Sexual Antagonism, and the Defective Couple of the Twelfth-Century *Jeu d'Adam* », *Representations*, n° 29, 1990, p. 124-144.
- BOUTET, Dominique, « Le tyran et le mauvais roi dans la littérature française des XII^e et XIII^e siècles », dans Danielle BUSCHINGER (dir.), *Pouvoir, liens de parenté et structures épiques*, Actes du deuxième colloque international du REARE (Réseau Eur-Africain de Recherche sur les Épopées), Amiens, Presses du Centre d'études médiévales, 2003, p. 11-19.
- BREDOS-REZAK, Brigitte Miriam et IOGNA-PRAT, Dominique (dir.), *L'individu au Moyen Âge. Individuation et individualisation avant la modernité*, Paris, Aubier, 2005.
- BUREAU, Pierre, « La "Dispute pour la culotte" : variations littéraires et iconographiques d'un thème profane (XIII^e-XVI^e siècle) », *Médiévales*, n° 29, 1995, p. 105-129.
- BUSCHINGER, Danielle (dir.), *Amitié épique et chevaleresque*, Amiens, Presses du Centre d'études médiévales, 2002.
- (dir.), *Pouvoir, liens de parenté et structures épiques*, Actes du deuxième colloque international du REARE (Réseau Eur-Africain de Recherche sur les Épopées), Amiens, Presses du Centre d'études médiévales, 2003.
- BUSCHINGER, Danielle et CRÉPIN, André (dir.), *Amour, mariage et transgressions au Moyen Âge*, Göttingen, Kümmerle Verlag, 1984.
- BUSCHINGER, Danielle et SPIEWOK, Wolfgang (dir.), *Sex, Love and Marriage in Medieval Literature and Reality*, Greifswald, Reineke-Verlag, 1996.
- BUTLER, Sara M., « "I will never consent to be wedded with you!": Coerced Marriage in the Courts of Medieval England », *Canadian Journal of History*, n° 39, 2004, p. 247-270.
- CADILHAC-ROUCHON, Muriel, *Revealing Otherness: a Comparative Examination of French and English Medieval Hagiographical Romance*, thèse sous la dir. de William Burgwinkle, université de Cambridge, 2009 (diffusion électronique par l'université de Cambridge, <http://www.dspace.cam.ac.uk/handle/1810/240568>, dernière consultation en janvier 2016).
- CARPENTIER, Élisabeth, « Un couple tumultueux en Poitou à la fin du X^e siècle : Guillaume de Poitiers et Emma de Blois », dans Michel ROUCHE (dir.), *Mariage et sexualité au Moyen Âge. Accord ou crise?*, Paris, PUPS, 2000, p. 203-215.

- CERQUIGLINI-TOULET, Jacqueline, « Penser la littérature médiévale : par-delà le binarisme », *French Studies: A Quarterly Review*, n° 64/1, 2010, p. 1-12.
- CERUTTI, SIMONA, *Étrangers. Étude d'une condition d'incertitude dans une société d'Ancien Régime*, Montrouge, Bayard, 2012.
- CHAMBODUC DE SAINT PULGENT, Diane et LONGHI, Blandine (dir.), *Questes*, n° 20, « Maris et femmes », janvier 2011.
- CLASSEN, Albrecht (dir.), *Discourses on Love, Marriage, and Transgression in Medieval and Early Modern Literature*, Tempe, Arizona Center for Medieval and Renaissance Studies, 2004.
- CONTAMINE, Philippe, « Qu'est-ce qu'un *étranger* pour un Français de la fin du Moyen Âge ? », dans Claude CAROZZI et Huguette TAVIANI-CAROZZI (dir.), *Peuples du Moyen Âge, problèmes d'identification*, Aix-en-Provence, PUP, 1996.
- D'ONOFRIO, Salvatore, *L'Esprit de la parenté. Europe et horizon chrétien*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2004.
- DELORME, Pascale, « Les Liens de parenté entre idéologie et politique », dans Danielle BUSCHINGER (dir.), *Pouvoir, liens de parenté et structures épiques*, Actes du deuxième colloque international du REARE (Réseau Eur-Africain de Recherche sur les Épopées), Amiens, Presses du Centre d'études médiévales, 2003, p. 32-42.
- DELUMEAU, Jean et ROCHE, Daniel (dir.), *Histoire des pères et de la paternité*, Paris, Larousse, 2000.
- DUBOST, Francis, « L'enchanteur et son double Mabon et Evrain : thématique de la dualité dans *Le Bel Inconnu* », *Senefiance*, n° 42, « Magie et illusion au Moyen Âge », 1999, p. 125-141.
- DUFURNET, Jean, « Les relations de l'homme et de la femme dans les fabliaux : un double discours », dans *Femmes. Mariages – Lignages, XII^e-XIV^e siècles. Mélanges offerts à Georges Duby*, Bruxelles, De Boeck, 1992, p. 103-123.
- DUMÉZIL, Georges, « Variations sur les jumeaux indo-européens », *Le Roman des jumeaux et autres essais. Vingt-cinq esquisses de mythologie*, Paris, Gallimard, 1995, p. 17-65.
- DUTOUR, Thierry, « Le mariage, institution, enjeu et idéal dans la société urbaine. Le cas de Dijon à la fin du Moyen Âge », dans Josyane TEYSSOT (dir.), *Le mariage au Moyen Âge, colloque de Clermont-Ferrand, 2 mai 1997*, Montferrand, CHEC-CHEL, 1997, p. 28-54.
- , « La réhabilitation de l'acteur social en histoire médiévale. Réflexions d'après une expérience de terrain », *Genèses*, n° 47/2, 2002, p. 21-41.
- , « La fécondité d'un tournant critique. Malentendus anciens et tendances récentes dans les usages croisés de l'histoire et de la sociologie en France », *Tracés. Revue de sciences humaines*, n° 15, 2008, p. 67-84.
- L'Étranger au Moyen Âge. XXX^e congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public (Göttingen, juin 1999)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000.
- Femmes. Mariages – Lignages, XII^e-XIV^e siècles. Mélanges offerts à Georges Duby*, Bruxelles, De Boeck, 1992.

- FINE, Agnès, *Parrains, marraines. La parenté spirituelle en Europe*, Paris, Fayard, 1994.
- FINE, Agnès, KLAPISCH-ZUBER, Christiane et LETT, Didier (dir.), *Clio. Histoires, femmes et sociétés*, n° 34, « Liens familiaux », 2011.
- FÜG-PIERREVILLE, Corinne, « Le couple et le double dans les romans de Gautier d'Arras », dans Marie-Madeleine CASTELLANI et Jean-Pierre MARTIN (dir.), *Arras, histoire et littérature*, Arras, Artois Presses Université, 1994, p. 121-133.
- GENET, Jean-Philippe, « Le lien personnel dans la littérature politique anglaise aux XIV^e et XV^e siècles », dans Philippe CONTAMINE (dir.), *L'État et les aristocraties (France, Angleterre, Écosse)*, Paris, Presses de l'ENS, 1989, p. 161-178.
- GOFFMAN, Erving, *Les rites d'interaction*, trad. Alain Kihm, Paris, Éditions de Minuit, 1974.
- GOUTTEBROZE, Jean-Guy, « Un phénomène d'intertextualité biblique dans le Conte du Graal : "Qu'il soient une char andui" (éd. W. Roach, v. 9064) », dans Friedrich WOLFZETTEL (dir.), *Arthurian Romance and Gender: Selected Proceedings of the XVIIth International Arthurian Congress / Masculin/féminin dans le roman arthurien médiéval. Actes choisis du XVII^e Congrès International Arthurien*, Amsterdam, Rodopi, 1995, p. 165-175.
- GREILSAMMER, Myriam, *L'Envers du tableau : mariage et maternité en Flandre médiévale*, préf. de Jacques Le Goff, Paris, Armand Colin, 1990.
- GRISWARD, Joël H., « Couples héroïques, structures épiques et images du pouvoir : l'exemple de *Valentin et Orson* », dans Danielle BUSCHINGER (dir.), *Pouvoir, liens de parenté et structures épiques*, Actes du deuxième colloque international du REARE (Réseau Eur-Africain de Recherche sur les Épopées), Amiens, Presses du Centre d'études médiévales, 2003, p. 68-81.
- GUAY, Manuel, « Les émotions du couple princier au XV^e siècle : entre usages politiques et "affectio conjugalis" », dans Damien BOQUET et Piroska NAGY (dir.), *Politiques des émotions au Moyen Âge*, Firenze, Sismel/Edizioni del Galluzzo, 2010, p. 93-111.
- Histoire et société. Mélanges offerts à Georges Duby*, t. I, *Le couple, l'ami et le prochain*, Aix-en-Provence, PUP, 1992.
- HÜE, Denis, « *Ab ovo* : jumeaux, siamois, hermaphrodite et leur mère », *Senefiance*, n° 26, « Les Relations de parenté dans le monde médiéval », 1989, p. 351-372.
- JORIS, André, « Un seul amour... ou plusieurs femmes ? », *Femmes. Mariages – Lignages, XII^e-XIV^e siècles. Mélanges offerts à Georges Duby*, Bruxelles, De Boeck, 1992, p. 197-214.
- JOYE, Sylvie et SANTINELLI-FOLTZ, Emmanuelle (dir.), *Médiévales*, n° 65, « Le couple dans le monde franc », 2013.
- KLAPISCH-ZUBER, Christiane, « La "mère cruelle". Maternité, veuvage et dot dans la Florence des XIV^e-XV^e siècles », *Annales ESC : économies, sociétés, civilisations*, n° 38/5, 1983, p. 1097-1109 ; réimpr. dans Christiane KLAPISCH-ZUBER, *La Maison et le Nom. Stratégies et rituels dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1990, p. 249-261.
- , *L'ombre des ancêtres. Essai sur l'imaginaire médiéval de la parenté*, Paris, Fayard, 2000.

- KLAPISCH-ZUBER, Christiane (dir.), *Médiévales*, n° 19, « Liens de famille. Vivre et choisir sa parenté », 1990.
- LASSNER, Jacob, « Time, Historiography, and Historical Consciousness: the Dialectic of Jewish-Muslim Relations », dans Benjamin H. HARY, John L. HAYES et Fred ASTREN (dir.), *Judaism and Islam: Boundaries, Communication and Interaction Essays in Honor of William M. Brinner*, Leiden, Brill, 2000, p. 1-26.
- LANDÉ, Carl H., « The Dyadic Basis of Clientelism », dans Carl H. LANDÉ, Steffen. X. SCHMIDT, Laura GUASTI et James C. SCOTT (dir.), *Friends, Followers and Factions. A Reader in Political Clientelism*, Berkeley, University of California Press, 1977, p. 13-37.
- LE BRETON, David, *L'interactionnisme symbolique*, Paris, Puf, 2004.
- LE JAN, Régine, *Famille et pouvoir dans le monde franc (VII^e-X^e s.). Essai d'anthropologie sociale*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995.
- LEJEUNE, Rita, « La naissance du couple littéraire "Guillaume d'Orange et Rainouard au Tinel" », *Marche romane*, n° 20/1, 1970, p. 39-60.
- LEGROS, Huguette, « *Ami et Amile* : compagnonnage épique et/ou amitié spirituelle », *Bien dire et bien apprendre*, n° 6, 1988, p. 113-129.
- , *L'Amitié dans les chansons de geste à l'époque romane*, Aix-en-Provence, PUP, 2001.
- LETT, Didier, *Famille et parenté dans l'Occident médiéval : v^e-XV^e siècle*, Paris, Hachette, 2000.
- , « Les mères demeurent des filles et des sœurs. Les statuts familiaux des femmes dans les Marches au début du XIV^e siècle », *Micrologus*, n° 17, 2009, p. 327-344.
- (dir.), *Cahiers de recherches médiévales*, n° 4, « Être père à la fin du Moyen Âge », 1997.
- (dir.), *Médiévales*, n° 54, « Frères et sœurs. Ethnographie d'un lien de parenté », 2008.
- LÉVI-STRAUSS, Claude, *Histoire de Lynx*, Paris, Plon, 1991.
- LORCIN, Marie-Thérèse, « Le couple privilégié mère-enfant dans les *Miracles de Notre-Dame de Chartres* », *Médiévales*, n° 19, 1990, p. 71-75.
- LORI SANFILIPPO, Isa et RIGON, Antonio (dir.), *Parole e realtà dell'amicizia medievale*, Roma, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 2012.
- MOAL, Laurence, *L'Étranger en Bretagne au Moyen Âge. Présence, attitudes, perceptions*, Rennes, PUR, 2008.
- MOEGLIN, Jean-Marie (dir.), *L'Intercession du Moyen Âge à l'époque moderne. Autour d'une pratique sociale*, Genève, Droz, 2004.
- MOLINET, Jean-Baptiste et MUTEMBE, Protais (dir.), *Le Rituel du mariage en France du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, Beauchesne, 1974.
- MORA, Francine, « Protheselaüs et Médée, un couple guérisseur ? », *Cahiers de recherches médiévales*, n° 13, 2006, p. 271-286.
- MURRAY, Alexander, *Reason and Society in the Middle Ages*, Oxford, Clarendon Press, 1985.
- NASSIET, Michel, *La Violence, une histoire sociale. France, XVI^e-XVIII^e siècles*, Seyssel, Champ Vallon, 2011.

- OTIS-COUR, Leah, *Lust und Liebe. Geschichte der Paarbeziehungen im Mittelalter*, Francfort, Fischer Taschenbuch Verlag, 2000.
- , « Mariage d'amour, charité et société dans les "romans de couple" médiévaux », *Le Moyen Âge*, n° 111/2, 2005, p. 275-291.
- PLASSON, Anne-Marie, « L'obsession du reflet dans *Galeran de Bretagne* », dans *Mélanges Pierre Le Gentil*, Paris, SEDES, 1973, p. 673-689.
- RAYNAUD, Christiane, « Négociations matrimoniales, mariages et familles royales dans les Chroniques d'Enguerrand de Monstrelet », dans Christiane RAYNAUD (dir.), *Familles royales. Vie publique, vie privée aux XIV^e et XV^e siècles*, Aix-en-Provence, PUP, 2010, p. 39-65.
- RICHÉ, Pierre et VERGER, Jacques, *Des nains sur des épaules de géants. Maîtres et élèves au Moyen Âge*, Paris, Tallandier, 2007.
- ROUCHE, Michel (dir.), *Mariage et sexualité au Moyen Âge. Accord ou crise ?*, Paris, PUPS, 2000.
- ROUSSET, Jean, *Passages, échanges et transpositions*, Paris, José Corti, 1990.
- SCHMITT, Jean-Claude, *Le corps, les rites, les rêves, le temps. Essais d'anthropologie médiévale*, Paris, Gallimard, 2001.
- , « Individuation et saisie du monde », dans Patrick BOUCHERON (dir.), *Histoire du monde au XV^e siècle*, Paris, Fayard, 2009, p. 769-790.
- SHEEHAN, Michael M., « Choice of marriage partner in the Middle Ages: development and mode of application of a theory of marriage », dans Carol NEEL (dir.), *Medieval Families: Perspectives on Marriage, Household, and Children*, Toronto, University of Toronto Press, 2004, p. 157-191.
- SIMON, Larry J., « Intimate Enemies: Mendicant-Jewish Interaction in Thirteenth-Century Mediterranean Spain » dans Steven J. MICHAEL and Susan E. MYERS (dir.), *Friars and Jews in the Middle Ages and Renaissance*, Leiden, Brill, 2004, p. 53-80.
- SIMON, Monique, « Le "face-à-face" dans les méditations de Guillaume de Saint-Thierry », *Collectanea Cisterciensia*, n° 35/2, 1973, p. 121-136.
- SOT, Michel, « La fonction du couple saint évêque/saint moine dans la mémoire de l'Église de Reims au x^e siècle », *Les Fonctions des saints dans le monde occidental (III^e-XIII^e siècle)*, Actes du colloque de Rome (27-29 octobre 1988), Roma, École française de Rome, 1991, p. 225-240.
- STRAUSS, Anselm Leonard, *Miroirs et masques. Une introduction à l'interactionnisme*, trad. Maryse Falandry, Paris, Métailié, 1992.
- SUBRENAT, Jean, « Chrétiens et sarrasins. La rencontre de l'autre dans les chansons de geste », *Théophilyon*, n° 3, 1998, p. 549-575.
- TOUBERT, Pierre, « La théorie du mariage chez les moralistes carolingiens », *Il Matrimonio nella società alto medievale*, Spoleto, Centro italiano di studi sull'alto medioevo, t. I, 1977, p. 233-282.

TRIVELLATO, Francesca, *The Familiarity of Strangers. The Sephardic Diaspora, Livorno, and Cross-Cultural Trade in the Early Modern Period*, New Haven, Conn., Yale University Press, 2009.

UHLIG, Marion, *Le couple en herbe. Galeran de Bretagne et L'Escoufle à la lumière du roman idyllique médiéval*, Genève, Droz, 2009.

—, « La Mère, adversaire ou auxiliaire de l'idylle ? Les figures maternelles dans quelques récits idylliques français des XII^e et XIII^e siècles », *Micrologus*, n° 17, 2009, p. 255-280.

VAN HEMELRYCK, Tania, « Le Copiste, double antagoniste de l'auteur ? À propos de la clergie du *Conte de Floire et Blancheflor* », dans Tania VAN HEMELRYCK et Maria COLOMBO TIMELLI (dir.), *Quant l'ung amy pour l'autre veille. Mélanges de moyen français offerts à Claude Thiry*, Turnhout, Brepols, 2008, p. 439-447.

LISTE DES CONTRIBUTEURS

- Cécile BECCHIA, docteur en histoire médiévale, université Paris-Sorbonne
- Jacqueline CERQUIGLINI-TOULET, professeur de littérature médiévale, université Paris-Sorbonne
- Aude-Marie CERTIN, docteur en histoire médiévale, EHESS
- Marion CHAIGNE-LEGOUY, docteur en histoire médiévale, université Paris-Sorbonne
- Chloé CHALUMEAU, docteur en littérature française médiévale, université Paris-Sorbonne
- Diane CHAMBODUC DE SAINT PULGENT, doctorante en histoire médiévale, université Paris-Sorbonne
- Magali CHEYNET, docteur en littérature française médiévale, université Sorbonne Nouvelle
- Morwenna COQUELIN, docteur en histoire médiévale, EHESS
- Isabelle COUMERT, docteur en littérature française médiévale, université de Guyane
- Émilie DESCHELLETTE, doctorante en littérature française médiévale, université Paris-Sorbonne
- Pierre LEVRON, docteur en littérature française médiévale, université Paris-Sorbonne
- Jean-Marie MOEGLIN, professeur d'histoire médiévale, université Paris-Sorbonne
- Cédric QUERTIER, docteur en histoire médiévale, université Panthéon-Sorbonne, chercheur associé au LAMOP (UMR 8589), ancien membre de l'École française de Rome, Villa i Tatti – The Harvard University Center for Italian Renaissance Studies
- Delphine RABIER, docteur en histoire de l'art médiéval, Centre d'études supérieures de la Renaissance, université François-Rabelais de Tours (UMR/CNRS 7323)
- Camille ROUXPETEL, docteur en histoire médiévale, université Paris-Sorbonne, membre de l'École française de Rome
- Sophie SERRA, docteur en philosophie, université Paris-Sorbonne
- Laëtitia TABARD, maître de conférences en littérature française médiévale, université du Maine
- Sarah VANDAMME, doctorante en histoire médiévale, université Lille III

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

A

- Adam de la Halle 26
- Adelbert I^{er}, archevêque de Mayence 143
n. 8
- Adelbert II 144 n. 12
- Adenet le Roi 87, 89
- Adolphe de Nassau, empereur 154 n. 43
- Alain de Lille 54 n. 29
- Albéric de Pisançon 58, 61
- Alberico da Rosciate 221 n. 44
- Albert le Grand 54 n. 29
- Albrecht Dürer 17, 187, 188, 194-198
- Alexandre de Paris 58, 61
- Ambrogio Lorenzetti 150 n. 24
- André de Hongrie, roi consort de
Naples 29
- Anjou, dynastie 14, 15, 21-32
- Charles I^{er}, roi de Naples et de
Sicile 25-27
- Charles II, roi de Naples 25-28
- Charles de Calabre, roi de Naples 25
- Jeanne I^{re}, reine de Naples 29-31
- Louis, évêque de Toulouse 28 n. 29
- Robert I^{er}, roi de Naples 24-29
- Anne de Bretagne, reine de France 9
- Anonimo Romano 26 n. 17

B

- Bartolo di Sassoferrato 221 n. 44
- Baldo degli Ubaldi 222 n. 60

- Béatrice de Provence, reine consort de
Naples et de Sicile 25, 27
- Bernard de Gordon 82, 83, 85
- Berthold d'Henneberg, archevêque de
Mayence 152
- Boniface VIII, pape 125
- Brunswick, ducs de 150

C

- Charlemagne 15, 43, 64, 65, 67, 68, 72,
73, 77, 78, 126, 133, 134, 143 n. 5
- Charles IV de Luxembourg, empereur
germanique 17, 111, 153 n. 38, 154,
187-194, 197, 198
- Charles V, roi de France 123, 124 n. 7,
126, 130, 131, 133-138
- Charles VI, roi de France 137
- Charles Quint, empereur germanique 9
- Chrétien de Troyes 73 n. 22, 83, 90, 93
- Christine de Pizan 21, 24 n. 14, 134, 138
- Clément V, pape 125 n. 10
- Constance, évêque de 149 n. 21

D

- Dante Alighieri 213, 214
- Dieric Bouts 180, 182
- Diether d'Isenburg, archevêque de
Mayence 152, 154, 154 n. 43, 155, 155
n. 44, 156 n. 50, 157, 157 n. 55, 158

E

- Eudes de Deuil 9
- Évart de Trémaugnon 122, 133, 134, 136

F

- Francesco da Barberino 23
 Frédéric I^{er} Barberousse, empereur germanique 219
 Frédéric II, empereur germanique 144 n. 16
 Frédéric II de Saxe, margrave de Misnie et landgrave de Thuringe 151 n. 34
 Frédéric III, empereur germanique 154
 Frédéric de Brunswick-Lunebourg, prince de Lunebourg 150 n. 23
 Frédéric le Pacifique, margrave de Misnie et landgrave de Thuringe 151, n. 34

G

- Gautier Map 50, 52-54
 Gerhard II, archevêque de Mayence 146
 Gerlach, archevêque de Mayence 144 n. 11
 Giorgio Vasari 165
 Girart d'Amiens 89
 Gleichen, comtes de 149-152
 Grégoire I^{er}, dit le Grand, pape 74 n. 24
 Guibert de Nogent 8
 Guigone de Salins 164
 Guillaume Alecis 230
 Guillaume d'Ockham 121 n. 1, 126-128
 Guillaume de Saint-Pathus 81 n. 2
 Grégoire IX, pape 134

H

- Hans Memling 171 n. 19, 175-180
 Heinrich von Kirchberg 146 n. 19
 Heinrich von Werl 174-177
 Herbert 49, 50 n. 11
 Hesse, landgrave de 152
 Hugo van der Goes 165-171, 185
 Huguccio de Pise 219 n. 31

- Hugues de Saint-Victor 204
 Humbert de Romans 207

I

- Innocent III, pape 131
 Isidore de Séville 8

J

- Jacques de Voragine 162
 Jan Van Eyck 171-174, 183
 Jean XXII, pape 127
 Jean de Haute-Seille 49
 Jean de Salisbury 134 n. 40
 Jean Duns Scot 54 n. 29
 Jean Golein 134
 Jean Molinet 9
 Jean Renart 91
 Joris van der Paele 171-174

K

- Konrad Stolle 155 n. 46

L

- Lambert de Gleichen 143 n. 9
 Louis IV de Bavière, empereur germanique 127
 Louis IX, roi de France 134
 Louis XII, roi de France 9

M

- Mahomet 8, 208
 Marsile de Padoue 121 n. 1, 128
 Marie de Hongrie, reine consort de Naples 25, 27, 28, 29 n. 30
 Marguerite de Bourgogne, reine consort de Naples 25
 Matteo Villani 21 n. 1, 30, 31
 Mayence, archevêques de 141-144, 146, 149-152, 154-158

Maximilien d'Autriche, empereur
germanique 9
Mino di Simone da Siena 226
Misnie, margrave de 151, 152

N

Nestorius 205, 208-209
Nicolas IV, pape 201
Nicolas Rolin 164
Nicole Oresme 121 n. 1, 124, 128, 130,
132, 134-137

O

Othon IV de Brunswick, roi consort de
Naples 30

P

Pétrarque 26 n. 17, 193, 197
Piero di Pucciarello di Aiutamicrosto 225,
226
Pierre le Vénéralbe 42621
Philippe IV, dit le Bel 125, 131 n. 27
Philippe de Mézières 138
Philippe de Novare 95
Philippe de Rémy 86, 88
Plutarque 58
Portinari, famille 165
Provence, comtes de (*voir* Anjou, dynastie)

R

Raoul Ardent 54 n. 29
Raoul de Presles 134
Rhazès 83
Riccoldo da Monte Croce 201-211
Robert Campin 174-177
Rogier van der Weyden 164-167, 180,
181, 183-185
Rois de Sicile (*voir* Anjou, dynastie)
Ruysbroeck l'Admirable 185

S

Sabran, Elzéar 28 n. 29
Sabran, Delphine de 28 n. 29
saint Anselme 205
saint Antoine 165
saint Augustin 8, 21
saint Bonaventure 206
saint Donatien 171-174
saint Georges 171-180
saint Jean 148, 157 n. 54
saint Jean-Baptiste 164, 174-177, 180, 182
saint Luc 183-185
saint Martin 144, 144 n. 12, 146 n. 20
saint Michel 164
saint Pierre 126
saint Sébastien 165
saint Thomas 170, 206
Sancia de Majorque 25, 27, 28
Saxe, ducs de 150-152, 154, 158
Schwartzbourg, comtes de 151, 152
Sigismond de Luxembourg, roi de
Hongrie 150 n. 27

T

Thomas a Kempis 163
Thomas de Bologne 135
Thomas de Kent 58-59, 61
Theoderich, prévôt d'Apolda 143 n. 9
Theoderich, chancelier 143 n. 9
Théodore 205
Thuringe, landgrave de 152

V

Valescus de Tarente 83
Vincent de Beauvais 69 n. 18, 83

W

Wettin, maison 149-151

INDEX DES ŒUVRES MÉDIÉVALES

A

- Al-Hawi* 83
Aliscans 45 n. 47
Amadas et Ydoine 83, 91
Ami et Amile 12, 63-65, 68, 69, 71, 72
Anseïs de Carthage 63-65, 67, 71, 72
Ascension au mont Ventoux (L) 193
Aucassin et Nicolette 230

B

- Beatrix* 49-50 n. 10

C

- Chanson d'Antioche* 51 n. 18
Chronique du Pseudo-Turpin 67, 72
Chroniques abrégées 69 n. 18
Cité de Dieu (La) 8, 22 n. 4
Cléomadès 87
Cligès 73 n. 22, 93
Cronique associee 63-78
Contra Legem Sarracenorum 201

D

- De nugis curialium* 50, 52-53
Defenseur de la paix 130
Divine Comédie (La) 213 n. 1
Disputatio inter militem et clericum 125
Dolopathos sive De rege et septem sapientibus 49-51
Diptyque de la Vierge au buisson de roses 175-180

E

- Ecce agnus dei* 180, 182
Elixo 49-51
Époux Arnolfini (Les) 174
Escoufle (L) 91

G

- Galien Restoré* 67
Girart de Vienne 67
Guingamor 51 n. 18
Gui de Nanteuil 33
Guiron le Courtois 85

H

- Heinrich von Werl sous la protection de saint Jean-Baptiste* 174-177

I

- Imitation de Jésus Christ (L)* 163

J

- Jehan et Blonde* 86, 88
Jourdain de Blayes 65
Jugement dernier (polyptyque du) 164-167

L

- Lai de Graelent* 34 n. 3
Lamentation avec un homme en prière 180, 181
Lancelot en prose 16, 95-105
Légende dorée (La) 162, 183
Lettres de la vieillesse 26 n. 17

Lettres familières (Les) 197
Libellus ad nationes orientales 201, 203,
 208-209
Liber peregrinationis 201-211
Lilium Medicinae 82, 83
Livre d'Artus (Le) 52-54, 61
Livre de divinacions 137
Livre de Éthiques 135, 136 n. 43
Livre de Politiques d'Aristote 124 n. 7,
 130 n. 23, 132, 135, 136 n. 42, 137
*Livre des fais et bonnes moeurs du sage roy
 Charles V* 138
Livre des Trois vertus 21, 23

244

M _____

Meliacin 87, 89
Milles et Amys 63-78
Miracles de Saint Louis 81 n. 2

O _____

Octo Quaestiones de potestate papae 126-
 127
Opus oxoniense 54 n. 29

P _____

Partenopeu de Blois 89
Passetemps des deux Alecis freres (Le) 230
Philonium 83
Placides et Timeo 229
Policraticus 134 n. 40
*Première Continuation du conte de
 Perceval* 51, 55-57, 61
Parise la duchesse 33

Q _____

Quatre Âges de l'homme (Les) 95

R _____

Reggimento e costumi di donna 23
Remèdes Populaires 82

Roi de Sicile (Le) 26
Roman d'Alexandre en prose 58-61
*Roman d'Alexandre ou le roman de toute
 chevalerie* 58-59, 61
Roman d'Eneas (Le) 86
Roman de Dolopathos (Le) 49-51

S _____

Saint Luc dessinant la Vierge 183-185
Somnium Viridarii 121 n. 1, 137
Songe du Vergier (Le) 121-139
Songe du Vieil pèlerin 138
Speculum doctrinale 83
Speculum historiale 69 n. 18
Speculum universale 54 n. 29
Summa Decreti 219 n. 31
Summa quoniam homines 54 n. 29

T _____

*Tractatus adversus nefandam haeresem sive
 sectam Sarracenorum* 8
Triptyque Moreel 171 n. 19
Triptyque Portinari 165-171, 185
Tristan de Nanteuil 15, 33-45
Tristan en prose 83, 86

U _____

Vallée des Lis (La) 163
Vierge au Chancelier Rolin (La) 183
*Vierge au chanoine van der Paele
 (La)* 171-174
Vies 58 n. 44
Vita 187-194, 197-198
Vita sanctorum Amecii et Amelii 69 n. 18
Vite 165
Yvain ou le Chevalier au Lion 83, 90

INDEX DES NOTIONS

A

- Adultère 22 n. 5, 42, 44, 45, 49 n. 10, 55-60, 75,
 Allégorie 10, 121, 123
 Altérité 7-10, 15, 17, 33, 39, 40, 45-52, 60, 64 n. 4, 65, 202-204, 208, 211, 219, 230
 Amant 15, 26, 34-41, 43, 63, 64, 69-72, 82, 87, 89, 229
 Amitié 14, 38, 64 n. 4, 66, 68, 69, 150, 152, 156, 229
 Animal 34, 37, 41, 44, 48-52, 55-60, 83, 98, 101, 183
 Autobiographie 187-199, 229
 Autorité 13, 16, 22, 24, 73, 81, 82, 84-88, 92, 93, 95, 98-100, 102, 104, 105, 112, 123, 124, 127, 128, 130, 132, 134, 137, 141-158, 193, 194, 206, 217, 224
 Artien 136, 137
 Astrologie 137, 138

B

- Baptême 9, 34, 36, 37, 40, 44, 73, 191, 203 n. 11, 206
 Bâtardise 42, 47 n. 2, 56, 57, 59, 60, 67
Beata stirps 26, 26 n. 18, 28
 Bible 42, 97 n. 7, 190
 – Ancien Testament 30, 42, 131, 190
 – Cantique des Cantiques 175
 – Nouveau Testament 42, 180

C

- Chanson de geste 15, 33-45, 63-78, 96
 Chevalier 11, 16, 26, 36, 49, 51, 53 n. 25, 63, 64, 66, 69 n. 16, 85, 90, 91, 95-100, 103, 104, 121-139, 151, 155, 196
 Chrétienté 8, 43-45, 129, 202
 Chronique 9, 17, 26 n. 17, 27, 30, 31, 63-78, 149 n. 22, 155 n. 46, 187, 188, 194-199
 Citoyenneté 17, 18, 116, 213-227
 Clerc 16, 95, 121-125, 127, 128, 130, 134-137, 139
 Compagnonnage 15, 34-38, 41, 43, 51, 63, 64, 66, 69, 71, 97, 101
 Compilation 67, 68, 72, 78, 162
 Complémentarité 15, 39, 40, 56, 123
 Confession 43, 122, 193, 203 n. 11, 206
 Conflit 27, 81, 87-89, 91, 92, 98, 112-115, 122, 125, 127, 144 n. 16, 149 n. 22, 216, 217
 Conseiller 16, 105, 122, 135-138, 141, 144, 156, 229
 Consors regni 29
 Conversion 8, 30, 35, 37, 40, 42, 44, 45, 193, 198, 202, 206
 Corps 16, 35, 37, 42, 52-54, 68, 75, 76, 82, 85, 92, 104, 121, 130, 131, 139, 165
 Correspondance (épistolaire) 150-152
 Couple 7-18, 21-31, 33-39, 65, 71, 72, 77, 229, 230
 Cour 23, 25, 27, 28, 34-37, 39, 51, 95, 96, 101, 134, 135, 146, 188, 191

– Cour des marchands 109-119
 Couronnement 22, 31, 75 n. 26, 127
 n. 18, 128, 133
 Courtoisie 7, 23, 36, 63 n. 1, 70, 83, 85,
 88-92, 96
 Crédit 16, 107-120, 225 n. 76
 Croisade 8-9, 150 n. 27
 Cycle 15, 45 n. 47, 65, 95, 96

D

Débat 13, 53, 121, 122, 125, 127 n. 18,
 130, 135, 196 n. 46, 204
 Déguisement 34, 36, 41, 43 n. 40 et
 n. 43, 59,
 Désir 15, 37, 43 n. 43, 49, 50, 52, 60, 65,
 70-75, 82, 93, 180
 Déshonneur 64, 70, 73, 75
 Désordre 14, 15, 42, 44, 45, 65, 73
 Diable 8, 48, 50, 51, 53, 54, 56, 57, 60,
 61
 Dialectique 81, 204
 Dialogue 7, 11, 15, 88-92, 103-105,
 121-125, 137, 138, 188, 193, 229
Disputatio 122, 123, 125, 138, 201,
 203, 207, 210
 Divin 17, 34, 37, 41, 44, 47, 52, 57-60,
 64, 122, 124, 127, 129-133, 135,
 137-139, 162, 165, 170, 174, 175, 180,
 183, 185, 188-194, 198, 199, 213
 Double 8, 9, 44, 64 n. 4, 65, 68, 72, 192
 Dualité 11, 12, 47, 61, 122, 124, 137,
 194, 198
 Duo 12, 15, 63, 65-72, 78, 161, 164,
 185, 226, 227
 Dynastie 23-30, 126

E

Éducation 21, 23, 39-41, 44, 95-105,
 191, 192, 195, 196
 Émotion 86, 88-91, 195

Empereur 9, 16, 17, 43, 65, 67, 68, 111,
 121, 122, 127, 128, 131-135, 142, 144
 n. 16, 153-158, 188, 189, 192, 219
 Enfant 23, 25, 27-29, 34, 38, 39, 48-52,
 56, 60, 66, 67, 69, 95-105, 162, 171-180,
 183-185, 191, 195-197, 206, 229
 Entre-deux 12, 48, 52, 54, 59, 60
 Étranger 8, 17, 111, 112, 116, 213-227,
 230
 Extranéité 18, 214, 219, 223, 226, 227

F

Fée 48 n. 4, 49-52, 60
 Femme 13, 15, 21, 23 n. 12, 27, 29, 30,
 32, 36-40, 45, 47, 48, 52-54, 63-66,
 71-73, 114, 115, 125, 162, 229, 230
 Fiction 48, 61, 78, 221
 Filiation 42, 162, 171, 185, 191
 Fils 17, 34, 38, 40-45, 47 n. 2, 48-52,
 55-60, 65-68, 95, 96, 102, 103, 113,
 114, 137, 170, 187-199, 229
 Folie 82, 83, 87, 91, 99

G

Gémellité 15, 40, 41, 49, 229
 Généalogie 25, 44, 64 n. 4, 65, 66, 68
 Gouvernement 112 n. 16, 130, 133,
 134 ; 136 ; 137, 143, 144, 146, 153,
 156, 157, 193
 – Bon gouvernement 49, 150 n. 25, 193,
 216, 218, 226
 Guerre 23 n. 12, 56 n. 38, 64, 68, 73,
 77, 101, 128, 129, 150, 188, 192

H

Hagiographie 42, 69, 97 n. 7, 133, 162
 Hérésie 201-211
 Héros 12, 15, 22, 26, 33, 38, 39, 42-44,
 47, 52, 55-57, 59-61, 68, 71, 82-87, 91,
 93, 95-100, 104
 Homosexualité 45

Humeurs (théorie des) 82

I

Identité 7, 15, 17, 26, 28, 33, 42, 43, 45, 54, 69 n. 16 et n. 18, 70, 91, 92, 94, 124, 131, 135, 155, 165, 171 n. 19, 196, 224, 229

Inceste 41, 42-45

Individu 11-18, 57, 74, 81-83, 87, 88, 93, 94, 97, 98, 100, 107, 115, 119, 131, 135, 138-139, 141, 161 n. 4, 171, 187, 188, 190, 193, 194, 195 n. 33, 197, 198, 222

Intus et foris 204, 211

J

Justice 99, 107, 108, 112, 124, 129, 144, 149, 192, 223

L

Lignage 26 n. 18, 33, 34, 42, 43, 45, 47, 58, 59, 66, 68, 98, 125, 126, 135

Livre de famille 187, 194, 229

Luxure 41, 104

M

Magie 47, 55, 56, 59, 60, 101

Marchand 16, 34, 107-120, 149, 152, 153, 223-226

Mariage 9-10, 13-15, 22, 23 n. 12, 26, 28, 29, 30, 34, 36, 37, 40, 43 n. 40, 48 n. 5, 49, 53, 55, 63, 64, 69, 71-74, 83, 87, 207 n. 35, 230

– Endogamie 22, 44, 45

– Hiérogamie 47, 58-60

– Hypogamie 29

– Monogamie 124

– Polygamie 69

Médecin 82-88, 92, 93, 210, 229

Médiation 16, 17, 24, 42-45, 81-94, 161-185, 193, 216

Mélancolie 16, 81-94

Mère 9, 22, 23, 25, 43, 47, 49-51, 56, 58, 60, 64 n. 4, 66, 95, 100, 101, 104, 170, 183

Merveille 49-51, 61

Métamorphose 37, 38, 40-42, 43 n. 43, 45, 48-51, 55, 59, 61, 101

Métier 112-115, 118, 196, 224

Mission 17, 201-211

Monarchie 25, 31, 132

Monstre 34, 50, 52-54, 56 n. 34, 61, 157, 202, 230

Motif (littéraire) 44, 45, 47, 48, 56, 59, 60, 64, 65, 68-72, 175

Mythe 15, 26, 27, 45, 47, 57-61, 134

N

Noblesse 21, 68, 76, 77, 84, 95-98, 103, 105, 125, 126, 155, 161, 213, 222

Norme 7, 11, 14-18, 24, 29, 32, 47-49, 61, 65, 73, 81, 84, 88, 93, 105, 107, 144, 213, 214, 226

O

Ordre 13, 15, 18, 44, 45, 52, 57, 60, 63, 77, 93, 126, 129, 190, 191, 199

P

Paganisme 34, 39-41, 44, 45, 57, 97 n. 7, 138

Paix 9, 21, 22, 23 n. 12, 71, 72, 77, 123, 129, 150, 156-158, 192, 216

Pape 8, 16, 28 n. 29, 31, 121 n. 1, 122, 125-131, 134, 138, 139, 154, 156, 201-203, 209

Parenté 14, 41, 45, 189, 191 n. 14

Parole 72-78, 88-90, 100, 102, 119, 123, 124, 202, 206, 207

Passion 73, 81, 82, 87, 94, 105

Patron (saint patron) 11, 17, 146 n. 20, 161-185, 229

- Péché 42, 43, 48, 69, 74, 129, 131, 191, 206
- Peinture 17, 161-185, 196, 229
- Père 17, 28 n. 28, 34, 42, 43, 45, 49 n. 5, 51, 52, 55-61, 64, 66, 68, 71-76, 95, 96, 101, 102, 110 n. 10, 133, 187-199, 229
- Philosophe 136, 137
- Piété 23, 24, 26, 28, 29, 161-185, 192-194, 204-207, 209
- Portrait 9, 83, 97, 98, 143-146, 161, 183, 187, 190-197
- Prédication 17, 104 n. 36, 180, 104 n. 36, 201-211
- Prose 63-78
- R** _____
- Réécriture 65, 67 n. 11, 78, 133
- Rein 14, 15, 21-25, 27-32, 49 n. 5, 50 n. 10, 55, 59, 60, 71, 101, 123, 124
- Religion 23, 37, 40, 41, 45, 87, 88, 129, 149, 161-185, 192, 201-211, 229, 230
- Roi 9, 12, 16, 22-31, 34, 51, 55-60, 64, 67 n. 11, 72-77, 81, 87, 99, 100, 121, 122, 124, 126-139, 188-194, 229
- S** _____
- Sacre 22, 27, 28, 127
- Sarrasin 39, 41, 44, 45, 64, 67 n. 11, 68, 71-73, 77, 207, 230
- Séduction 15, 48, 54, 63-65, 68-70, 72, 74, 78
- Seigneur 11, 16, 17, 21, 26, 31, 63, 64, 77, 103, 126, 129, 131-133, 137, 141-158, 225
- Serment 70, 77, 144, 146 n. 19, 149, 217-218, 221, 224
- Sexe 15, 33, 40-41, 43 n. 43, 44, 45, 53 n. 27, 69-71
- Songe 38, 48, 58, 59, 121-139
- Souveraineté 16, 56, 127, 128, 130-133, 141 n. 1, 155, 156, 209, 218
- Spirituel 14, 15, 36, 42, 44, 68, 92, 122-125, 127-131, 139, 144, 146, 154-156, 162, 163, 175, 180, 183, 188, 189, 191-194, 198, 199
- Sujétion 23, 24, 32, 77, 111, 120, 129, 141-148, 151, 154-158, 194
- T** _____
- Temporel 8, 122-125, 127-130, 133, 139, 164, 205
- Transgression 14, 15, 52, 53, 57, 65, 69, 71
- Translatio* 134
- Transmission 15, 65-68, 77, 78, 198
- Transsexualité 45
- U** _____
- Unité 7, 11, 13, 16, 25, 33, 44, 165, 171, 175, 185, 190 n. 13, 203, 206
- V** _____
- Vassalité 11, 14, 63, 64, 75, 77, 100, 102-104, 151
- Vengeance 7, 57, 64, 72
- Vertu 35, 49, 104, 125-127, 188, 191, 192
- Vierge Marie 40 n. 31, 41, 162-164, 171-180, 183-185
- Viol 34-35, 71
- Violence 9, 10, 49, 52 n. 22, 85-86, 98, 99, 108, 109, 217

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	
Jean-Marie Moeglin	7

Introduction	
Cécile Becchia, Marion Chaigne-Legouy, Laëtitia Tabard	11

PREMIÈRE PARTIE NORMES, CRISES ET TRANSGRESSIONS DU COUPLE CONJUGAL

« <i>Se.lla moglie arà il principato, diventerà contraria al suo marito</i> » : l'évolution du couple royal dans la Naples angevine (xiv ^e siècle)	
Sarah Vandamme	21
Entre le même et l'autre et au-delà des genres : la relation de Tristan et Blanchandin(e) dans <i>Tristan de Nanteuil</i>	
Chloé Chalumeau	33
Relations en marge et générations obscures : de quelques unions entre deux mondes	
Émilie Deschellette	47
Couplage de textes, fluctuations de couples dans <i>Milles et Amys</i> et la <i>Cronique associee</i> dite « de Charlemaine tres louable et Anseïs icy couplee »	
Magali Cheynet	63

DEUXIÈME PARTIE FORMER UN DUO : LE LIEN SOCIAL ET POLITIQUE

Le patient et celui qui le guérit, ou le patient face à celui qui le guérit ? Mélancolie et médiation dans les textes littéraires des xii ^e et xiii ^e siècles	
Pierre Levron	81
« Endroit de moi n'ai je plus cure de maistre ». La relation maître/élève dans les <i>Enfances du Lancelot en prose</i>	
Isabelle Coumert	95

Relations de crédit et relations de travail : le face-à-face entre marchands et artisans à Lucques à la fin du Moyen Âge Diane Chamboduc de Saint Pulgent	107
<i>Le Songe du Vergier</i> , miroir déformant. Face-à-face politiques dans la philosophie de la fin du XIV ^e siècle Sophie Serra	121
La main invisible du seigneur ? Erfurt et les archevêques de Mayence à la fin du Moyen Âge Morwenna Coquelin	141

TROISIÈME PARTIE
DU COUPLE AU DOUBLE :
ENTRE AMBIVALENCE ET PENSÉE
DE LA DIFFÉRENCE

250

Dévoit et saint patron : leurs relations dans la peinture des anciens Pays-Bas (XV ^e siècle) Delphine Rabier	161
Écriture autobiographique et relation fils-père dans la <i>Vita</i> de Charles IV et la chronique familiale d'Albrecht Dürer Aude-Marie Certin	187
Le missionnaire et l'hérétique : l'exemple de la mission de Riccoldo da Monte Croce auprès des nestoriens et des jacobites Camille Rouxpetel	201
Pour qui est-on étranger ? Normes et réalités de la distinction <i>forestieri / cittadini</i> dans les communes italiennes (XII ^e -XIV ^e siècle) Cédric Quartier	213
Conclusion Jacqueline Cerquiglini-Toulet	229
Orientation bibliographique	231
Liste des contributeurs	237
Index des noms de personnes	239
Index des œuvres médiévales	243
Index des notions	245
Table des matières	249